

TRANSFORMER LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Former les talents aux métiers de demain

VADE-MECUM

LA CLASSE DE TROISIÈME PRÉPA-MÉTIER

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



FICHE 1

Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Dans cette fiche

Le socle commun de connaissances, de compétences, de culture

La mise en œuvre

L'accompagnement personnalisé (AP)

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

Le diplôme national du brevet

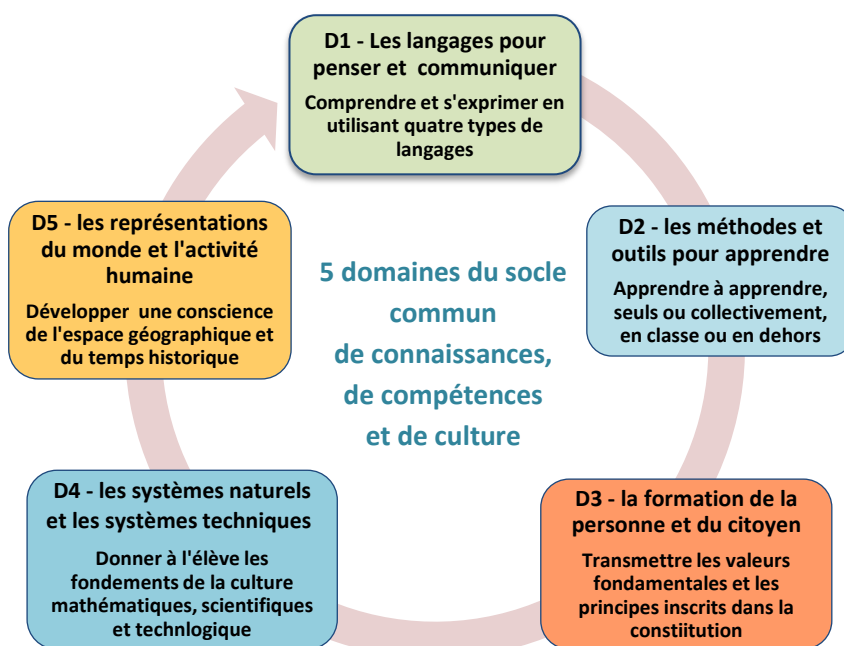
Quelques points de vigilance

De quoi s'agit-il ?

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture couvre la période de la scolarité obligatoire du cours préparatoire (CP) à la classe de troisième. La scolarité a pour objectif de donner aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution.

Les principes généraux

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu est composé de **cinq domaines de formation** qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire.



Chaque programme est composé des éléments suivants :



Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;

Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;



Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;



Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain ; les représentations du monde et l'activité humaine.

Composantes du domaine 1 et items des domaines 2, 3, 4 et 5

1. Les langages pour penser et communiquer

- C1.1 Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- C1.2 Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère (cas échéant, une langue régionale)
- C1.3 Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques, informatiques
- C1.4 Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

2. Les méthodes et outils pour apprendre

- I2.1 Organisation du travail personnel
- I2.2 Coopération et réalisation de projets
- I2.3 Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information
- I2.4 Outils numériques pour échanger et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

- I3.1 Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
- I3.2 La règle et le droit
- I3.3 Réflexion et discernement
- I3.4 Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

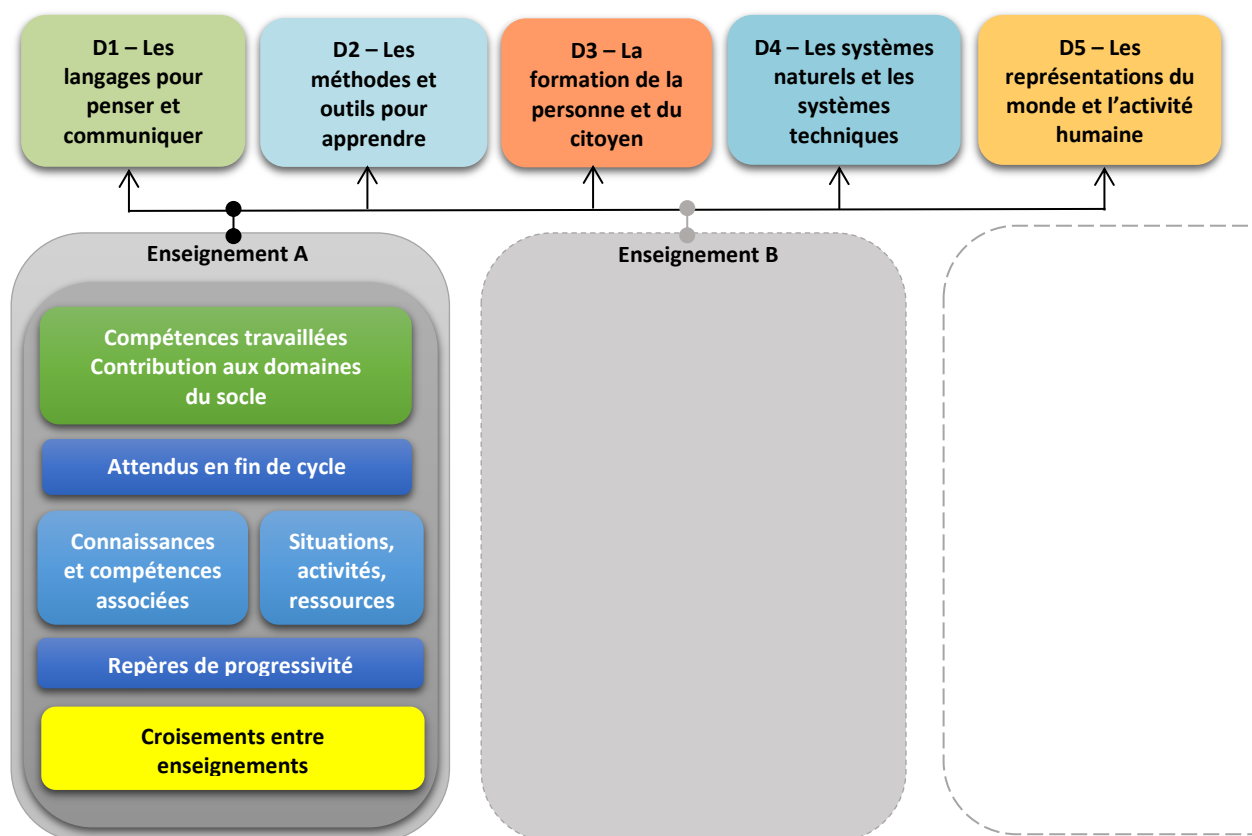
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

- I4.1 Démarches scientifiques
- I4.2 Conception, création, réalisation
- I4.3 Responsabilités individuelles et collectives

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

- I5.1 L'espace et le temps
- I5.2 Organisations et représentations du monde
- I5.3 Invention, élaboration, production

Éléments constituant les programmes des cycles



Toutes les disciplines enseignées en troisième prépa métiers sont mises au service de l'acquisition du socle commun avec :

- ⊕ des **compétences travaillées** dans chaque discipline qui contribue à la maîtrise de chaque domaine et des composantes ;
- ⊕ des **attendus en fin de cycle**, qui précisent ce que l'élève devra savoir-faire ;
- ⊕ des **connaissances et compétences associées**, à maîtriser au cours du cycle, mises en relations avec des **exemples de situations** ou des ressources ;
- ⊕ des **repères de progressivité** qui indiquent des activités ou des apprentissages à mener en fonction des trois années du cycle, ou mettent en exergue certains points essentiels du programme ;
- ⊕ des **croisements entre enseignements** (thèmes ou supports communs), qui peuvent être travaillés par plusieurs disciplines.

Mise en œuvre

Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation du socle commun sont évalués au cours de la scolarité, sur la base des connaissances et compétences attendues du cycle 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.

L'évaluation porte sur les **huit composantes du socle commun** (quatre composantes du domaine 1 et quatre autres domaines de formation). L'acquisition et la maîtrise de chacune des composantes du socle commun sont appréciées pour chaque domaine de façon indépendante. Elles ne peuvent donc pas être compensées par celles d'un autre domaine.

Les quatre composantes du domaine intitulé "les langages pour penser et communiquer" ne peuvent pas non plus être compensées entre elles.

L'échelle d'évaluation comporte quatre niveaux :

- ⊕ le **niveau 1** de l'échelle « **maîtrise insuffisante** » correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;
- ⊕ le **niveau 2** « **maîtrise fragile** » correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;
- ⊕ le **niveau 3** « **maîtrise satisfaisante** » est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun ;
- ⊕ le **niveau 4** « **très bonne maîtrise** » correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

La consolidation tout comme l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles prévus à la grille horaire contribuent à la maîtrise du socle

La consolidation en français, en mathématique permet aux élèves de 3^e prépa métiers :

- de renforcer les connaissances et compétences, en français et en mathématiques, essentielles dans la vie personnelle ;
- de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité ;
- d'acquérir des méthodes de travail en travaillant sur les mécanismes de la compréhension ;
- de l'aider à gagner en autonomie en favorisant les processus de mémorisation et d'appropriation ;
- de renforcer les connaissances et compétences nécessaires pour une poursuite d'étude au lycée.

L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des voies de formations professionnelle permet de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. Le caractère interdisciplinaire de cet enseignement est à privilégier. Toutes les disciplines, contribuent à cet enseignement. Les environnements professionnels découverts font l'objet de développement et d'activités scientifiques et technologiques. Il s'agit aussi d'apporter aux élèves les clés de compréhension des composantes et caractéristiques scientifiques et technologiques de ces environnements ou situations professionnelles rencontrés.

Le diplôme national du brevet

En fin de 3^e, les élèves doivent avoir acquis dans les domaines généraux et technologiques des compétences leur permettant d'accéder dans de bonnes conditions à une formation diplômante (CAP, baccalauréat professionnel, voire seconde générale et technologique). Ils sont en mesure de **se présenter au diplôme national du brevet** (DNB), de préciser leur orientation en faisant le choix d'une voie de formation, le cas échéant d'une spécialité professionnelle.

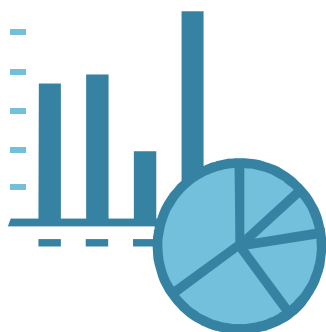
La validation de ces acquis n'intervient qu'en fin de cycle pour le DNB.

Quelques points de vigilance

- La continuité du cycle 4 doit être assurée.
- Le projet pédagogique élaboré et les modalités d'organisation choisies par l'équipe pédagogique, dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, sont à préciser dans le volet pédagogique du projet d'établissement et présentés dans le cadre du conseil pédagogique.
- L'objectif premier du projet pédagogique doit être la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

FICHE 2

Identifier les caractéristiques d'une implantation en collège ou en lycée



Dans cette annexe

**Dispositions communes et
spécifiques**

Points forts, points faibles

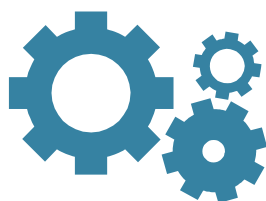
*Socle commun de
connaissances, de
compétences, de culture*

*Diplôme national du
brevet*

*Enseignements d'histoire-
géographie, EMC*

*Enseignements de
sciences et technologie*

*Découverte des métiers et
des formations
professionnelles*



Infographie : effectifs, implantation

- **Part des élèves de 3^e (2018)** inscrits en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel (PEP) : **32735** élèves, soit 4,10% de l'ensemble des élèves de 3^e.
- **3^e PEP** : effectif et proportion d'élèves inscrits en collège (CLG), lycée polyvalent (LPO), lycée professionnel (LP)

EPL	Nb	effectif	Total eff.	% eff.
CLG	220	4622	32735	14,2%
LPO	411	9816		30%
LP	780	18202		55,6%
EREA	5	95		0,2%

Source 2018 MEN DEEP, France métro +DOM

Socle et DNB

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture	La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est l'ambition première. Le livret de suivi unique (LSU) est renseigné pour tous les élèves de la classe 3e « prépa-métiers ». Des attestations de compétences le complètent : ASSR, PSC1 et certification numérique.	
Diplôme national du brevet	Les élèves sont inscrits, préparés et présentés au diplôme national du brevet.	

Équipe pédagogique

Une équipe pédagogique stable, resserrée, consciente des enjeux d'accompagnement des élèves dans la construction de leur projet d'orientation vers l'enseignement général et technologique, vers l'enseignement professionnel, sous statut scolaire ou statut de l'apprentissage, en capacité de capitaliser sur son expérience pour construire un projet pédagogique spécifique.

Enseignements ayant fait l'objet d'aménagements

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Histoire – Géographie - Enseignement Moral et Civique	Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-enseignement moral et civique pour les élèves des classes de troisième qui bénéficient de dispositifs particuliers et qui se présentent à la série professionnelle du DNB.	

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Enseignements de sciences et technologie <i>Une partie des compétences travaillées et des connaissances abordées seront traitées dans le cadre de l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles</i>	Référentiel de formation relatif aux sciences et à la technologie au cycle 4 pour les élèves bénéficiant de dispositifs particuliers	
	Assurés par les professeurs du collège	Enseignements assurés par des enseignants : • de physique chimie ou de maths-sciences ; • de sciences de la vie et de la Terre ou de biotechnologie santé environnement ; • de SII ou de génie mécanique construction de préférence. Dans le cadre de la convention de partenariat : mise en place de complément de service donné (CSD) et complément de service rendu (CSR) entre le lycée et les collèges du secteur (voir annexe). Nécessaire pour les lycées à dominante tertiaire ou hôtellerie ne disposant pas de professeurs de SII ou de STI.
	Enseignements assurés dans des espaces de formation équipés et permettant d'aborder les démarches (investigations, expérimentations, projets), les contenus et les compétences à travailler telles que définies par les programmes.	
	Répartition équilibrée de l'horaire des trois disciplines, à déterminer sur la base des contenus et compétences à travailler figurant dans les programmes à enseigner, du projet pédagogique et des apports construits dans le cadre des activités de « découverte des métiers, des voies et modalités de formations professionnelles » (voir fiche n°16).	

Autres enseignements

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Enseignements artistiques	Assurés par les professeurs du collège	Enseignements assurés par des professeurs formés et contribuant au parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) La ressource pour l'enseignement d'arts plastiques et l'histoire des arts est le professeur d'arts appliqués. Pour l'enseignement d'éducation musicale : complément de Service Donné CSD et Complément de Service Rendu CSR entre le lycée et les collèges du secteur.

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Enseignement de découverte des métiers, des voies et des modalités de formation	Travail collaboratif avec les directeurs délégués aux formations des lycées associés à la DP. Accès aux espaces et plateaux techniques des SEGPA en lien avec l'organisation pédagogique définie par le directeur adjoint de SEGPA. Travail en réseau avec les lycées professionnels, centres de formation d'apprentis, lycées des métiers, campus des métiers et des qualifications.	Travail en réseau avec d'autres lycées, les centres de formation d'apprentis ou UFA et lycées des métiers, les campus des métiers et des qualifications (CMQ) pour ouvrir la découverte des métiers à d'autres domaines, environnements et champs professionnels que ceux du lycée.
	Mobilisation du réseau de partenaires (collectivités, ville, associations...) pôles et terrains de stage, services gérant les relations école-entreprises avec l'appui des services du rectorat (DAFPIC, DAET), du référent école-entreprise. Conventions de stage à établir dans le cadre des stages ou séquences de découverte, des périodes ou des séquences d'immersion.	

Références

- Décret création 3^e PRÉPA MÉTIERS
- Enseignement de sciences et technologie et enseignement d'histoire-géographie, EMC ayant fait l'objet d'aménagements : BOEN n°37 du 13 octobre 2016 : note de service n° 2016-156 et note de service n° 2016-157 du 12-10-2016.

Points forts, points de vigilance identifiés

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Points forts	Connaissance des programmes sur l'ensemble de la scolarité de collège (cycle 3 et 4), des attendus du socle et du DNB. Mise en œuvre du LSU et suivi sur le cycle 4. Approche pédagogique (projet, sciences et technologie, EPI...) associant élèves de prépa métiers et élèves du collège possible. Participation au dispositif « Devoirs faits » avec d'autres classes. Mobilisation des plateaux techniques de la SEGPA.	Rupture avec la scolarité passée, intégration et prise en charge spécifique au sein du lycée. Relations et partenariats avec le monde économique et professionnel, opportunités de stages, mise en réseau des LP, contacts avec les LDM, CMQ. Plateaux techniques accessibles pour la découverte professionnelle (mini stages, immersions, séquences d'observation). Possibilités de découvrir in situ les modalités et l'organisation de la formation sous statut de l'apprentissage.
Points de vigilance	Risque de stigmatisation de la classe au sein du collège. Mobilité et déplacements des élèves pour accéder à des environnements professionnels ou plateaux techniques en lycée ou CFA. Pas ou peu de culture du monde économique et professionnel, partenariats avec les lycées et les CFA plus difficiles à formaliser et concrétiser.	Participation au dispositif « Devoirs faits ». Liaison collège – lycée professionnel. Respect des horaires de la grille officielle. Difficulté à proposer une LV2. Difficultés à concrétiser les CSD/CSR pour les disciplines non présentes au lycée, notamment les lycées tertiaires ou hôteliers : musique, technologie, SVT... et pour concevoir, mettre en œuvre et suivre le projet pédagogique de la classe. Préparation au DNB.

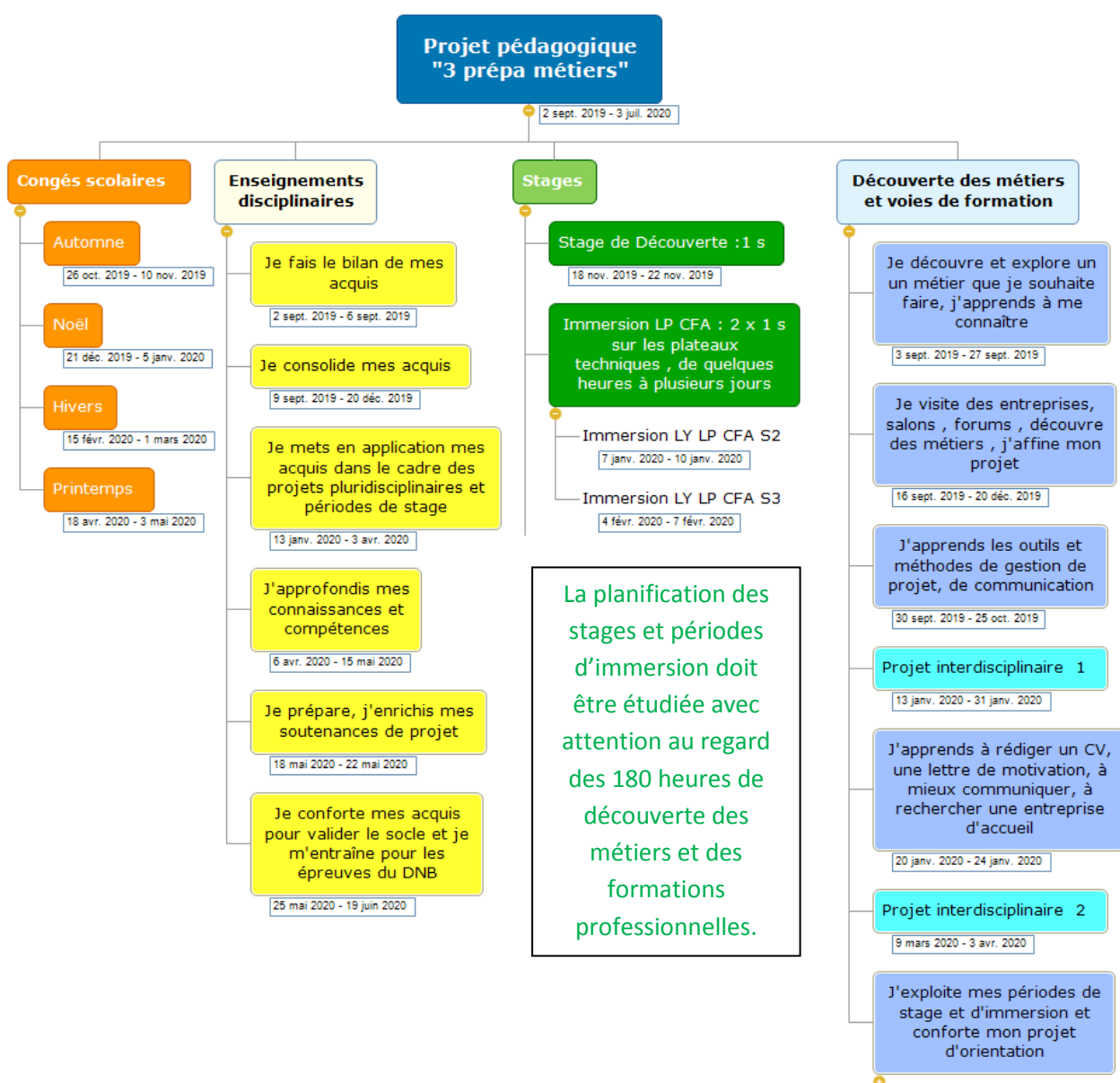
Fiche 3

Définir le fil rouge, l'agenda de l'année, la planification des temps forts et des activités

Que ce soit à l'aide d'un fil rouge, d'un chemin de fer ou d'un planning, les étapes des projets initiés au bénéfice de la réussite des élèves de 3^e PRÉPA-MÉTIERs nécessitent d'être planifiées pour pouvoir être mises en œuvre, suivies et évaluées.

Prendre en compte les congés scolaires qui rythment l'année, les apports disciplinaires, la planification des stages l'organisation des temps de découverte des métiers et des voies de formations professionnelles et le temps des projets interdisciplinaires nécessite une organisation sur l'année.

Un exemple ci-dessous :



Pour organiser et planifier le projet pédagogique de la classe, il convient de :

1^{re} étape : concevoir les activités et le ou les projets :

- ▶ déterminer et caractériser les productions attendues des élèves : nombre, difficultés, complexité, ressources nécessaires ... ;
- ▶ estimer le délai de ces productions ;
- ▶ déterminer l'enchaînement des productions.

2^e étape : planifier les activités et le ou les projets :

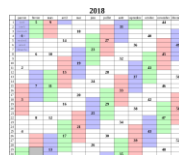
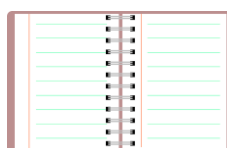
- ▶ planifier ces projets ou productions (début, fin) ;
- ▶ affecter les professeurs et les disciplines (qui, quand, co intervention, dédoublement) ;
- ▶ planifier les disponibilités des intervenants extérieurs, des ressources spécifiques ;
- ▶ planifier les productions, les activités d'apprentissages au sein du projet ;
- ▶ décomposer, planifier les activités disciplinaires d'apprentissage préalables associées aux productions attendues.

3^e étape : gérer les activités, le déroulement du ou des projets :

- ▶ installer des revues de projets (nombre, quand) ;
- ▶ réguler le projet, gérer les aléas, prendre les dispositions nécessaires.



Les outils mobilisés : une carte mentale, un agenda, un calendrier, un planning, un diagramme de GANTT.



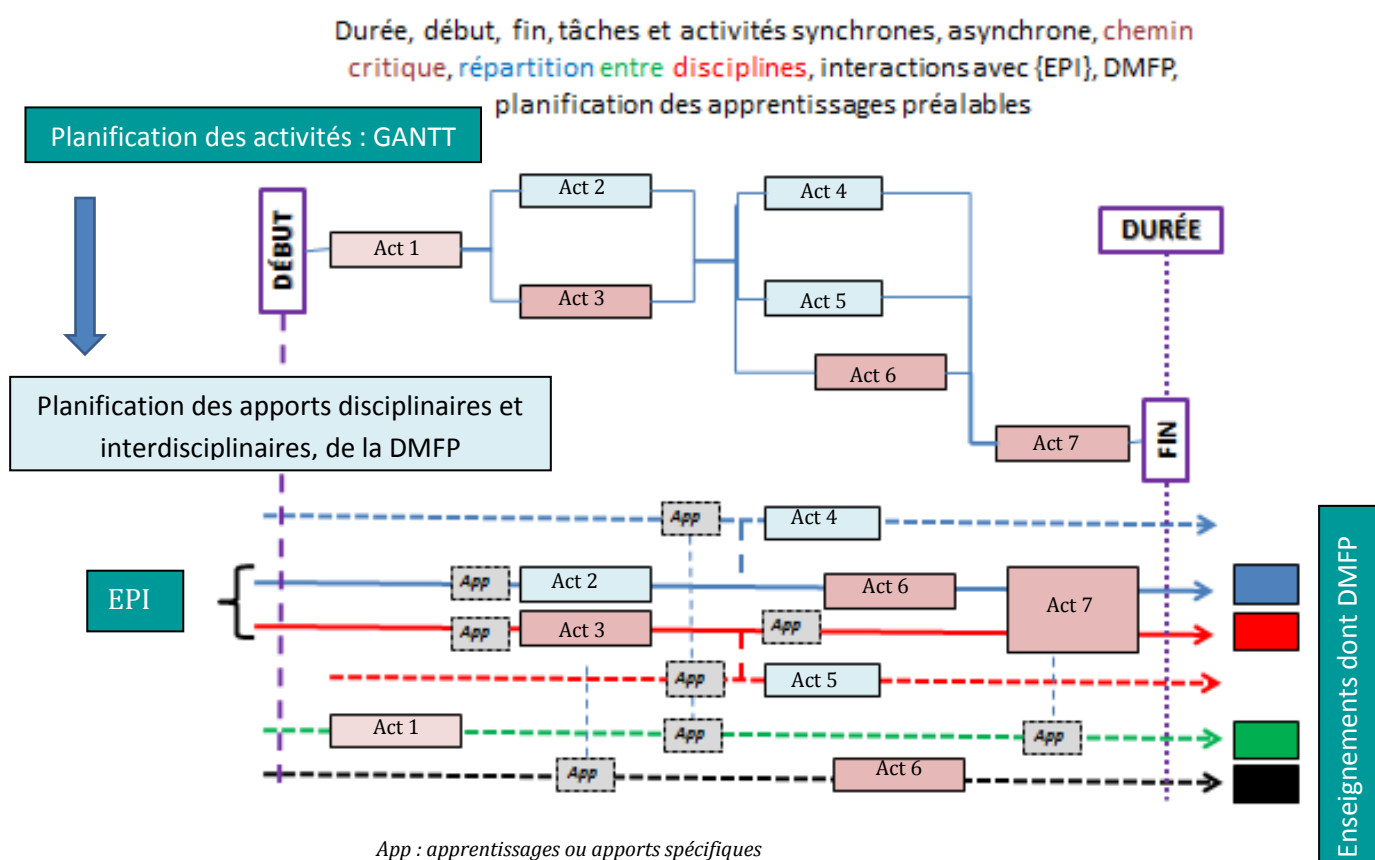
Exemple des étapes d'un projet de découverte des métiers et des formations professionnelles (DMFP), point de vue élève :

- ▶ J'apprends à me connaître ;
- ▶ J'identifie mes préférences et centres d'intérêts ;
- ▶ Je découvre et explore un métier que je souhaite faire ;
- ▶ Je le compare avec d'autres métiers proches de mes centres d'intérêts ;
- ▶ Je visite des entreprises, salons, forums, je découvre d'autres métiers ;
- ▶ Je rencontre et échange avec des professionnels ;
- ▶ Je rencontre et échange avec des élèves, étudiants, apprentis ;
- ▶ J'affine mon projet personnel d'orientation.

Exemple des étapes d'un projet d'accompagnement des périodes de stage (point de vue élève) :

- ▶ J'apprends à rédiger un CV ;
 - ▶ J'apprends à rédiger une lettre de motivation ;
 - ▶ J'apprends à mieux communiquer, à l'écrit, à l'oral ;
 - ▶ J'apprends à rechercher une entreprise d'accueil.
-
- ▶ J'exploite mes périodes de stage et d'immersion ;
 - ▶ Je conforte mon projet d'orientation en rédigeant des synthèses sur ce que j'ai découvert, exploré, appris ;
 - ▶ J'alimente folios, mon portfolio numérique :
 - stage obligatoire : contexte du métier, ce qui m'a plu, contraintes
 - activités et tâches, savoirs associés, savoir-faire mobilisés ;
 - voies de formation qui conduisent au métier envisagé ;
 - techniques, outils, méthodes, importance du numérique dans l'activité menée ;
 - parcours possibles : poursuites d'études, insertion professionnelle, formation initiale sous statut de l'apprentissage, FC.

Des outils pour planifier et s'organiser via l'ENT ou les outils de travail collaboratif



FICHE 4

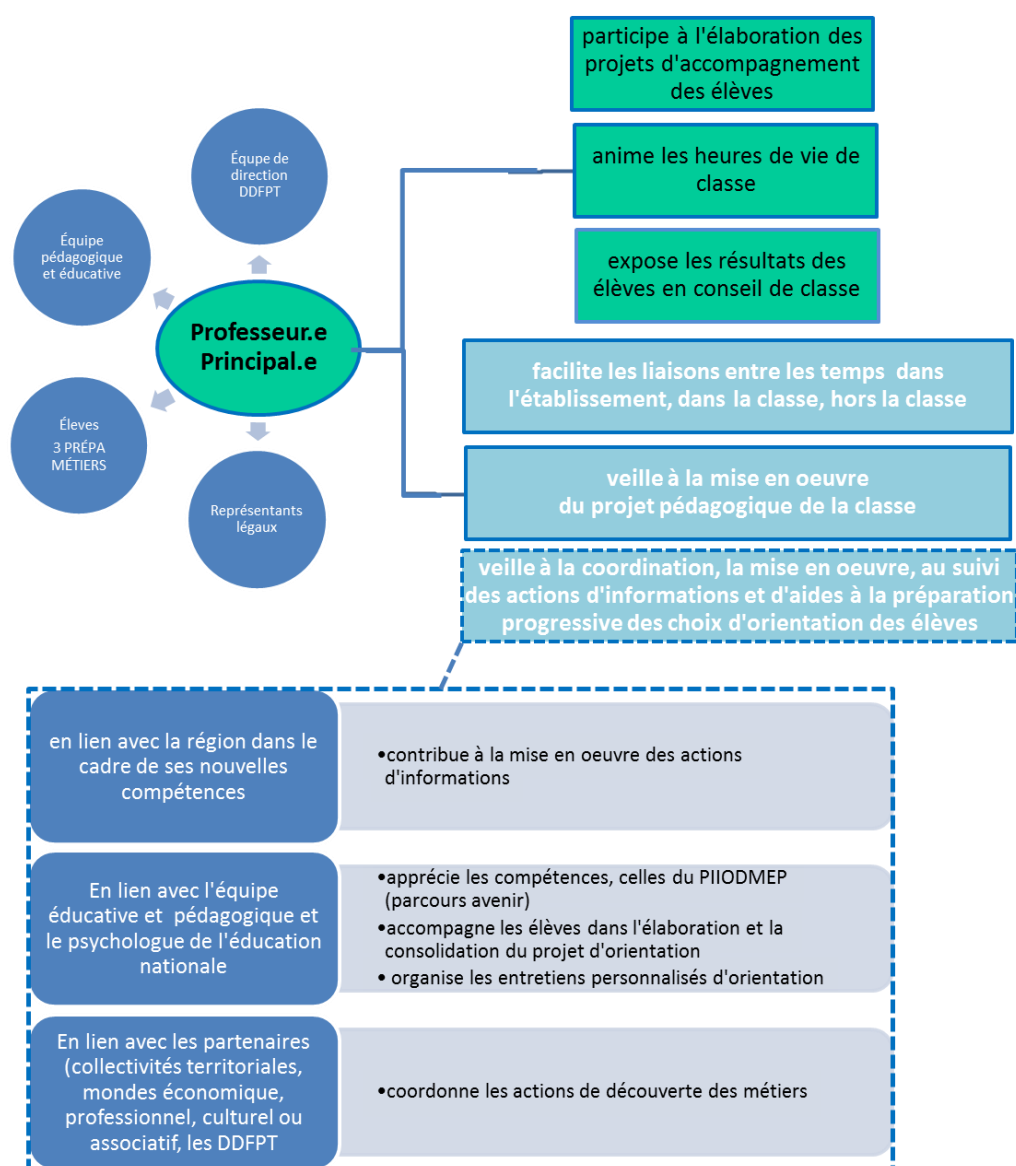
Assurer le rôle de professeur principal, et celui de professeur référent chargé de suivre quelques élèves

La circulaire N°2018-108, du 10 octobre 2018 parue au BOEN du 11 octobre 2018, définit les différentes missions du professeur principal dans les collèges et les lycées :

- le suivi des acquis scolaires et de l'évaluation des élèves ;
- l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- l'implication dans la vie de classe et de l'établissement ;
- l'orientation.

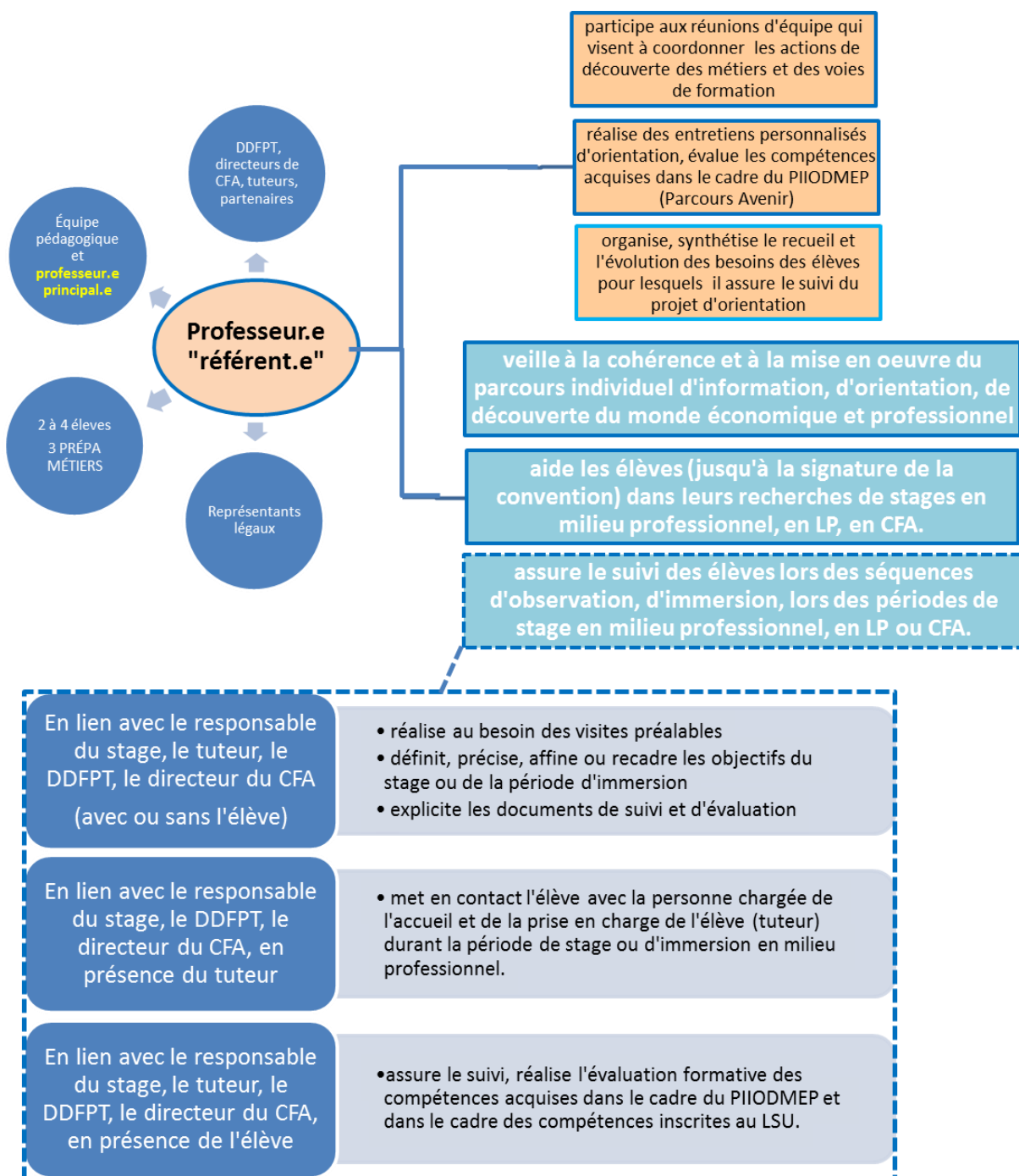
BO LE BULLETIN
OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

En 3^e PRÉPA-MÉTIER, ce rôle peut être complété dans le cadre de son animation et des relations qu'il aura à entretenir par la figure suivante :



Dans le cadre des heures du suivi des stages et périodes d'immersion, du projet d'orientation des élèves, il est souhaitable, comme pour le suivi des élèves à besoins particuliers par un professeur référent, comme dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des périodes de formations en milieux professionnels pour les élèves de la voie professionnelle, de répartir le suivi individualisé des élèves de la classe de 3^e PRÉPA-MÉTIERs au sein de l'équipe pédagogique. Ainsi chaque professeur pourra être **chargé de suivre individuellement quelques élèves**.

En 3^e PRÉPA-MÉTIERs, ce rôle peut être complété dans le cadre de ses missions et des relations qu'il aura à entretenir par la figure suivante :



FICHE 5

Évaluer des compétences

Qu'est-ce qu'une compétence ?



« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. »
(socle commun de connaissances, de compétences et de culture)

Cette définition s'emploie pour les compétences du socle commun et celles qui en découlent car travaillées dans les disciplines et parcours.

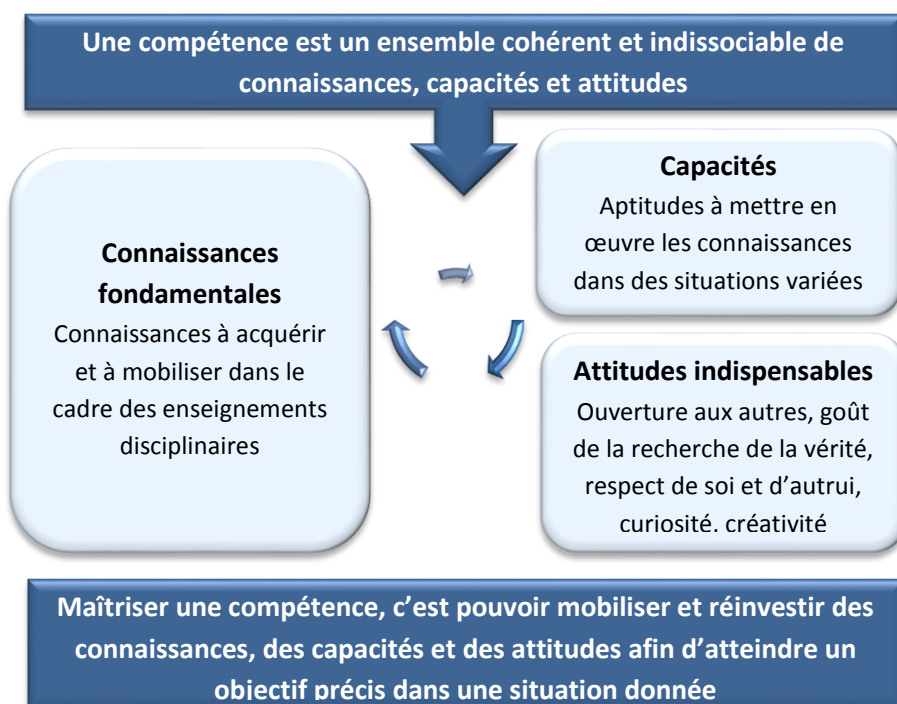
Dans cette fiche

La mise en oeuvre de
l'évaluation des compétences

Définition selon la direction générale de l'enseignement scolaire
(DGESCO)

Mettre l'évaluation au
service des apprentissages
et des progrès des élèves

L'enseignant évaluateur



Le positionnement de l'élève au regard des huit composantes du socle reste l'aboutissement d'une construction collective par l'équipe enseignante et éducative de la 3^e PRÉPA-MÉTIER.

Il convient en amont de définir des observables communs pour expliciter ce que l'élève doit être capable d'atteindre en fin de cycle 4 dans chacun des 8 composantes du socle.

Articuler les programmes d'enseignement, la découverte des métiers et des formations professionnelles et la maîtrise des compétences

Il est essentiel d'amener l'élève à mobiliser de manière autonome ses ressources dans le cadre de tâches complexes ou d'une démarche de résolution de problème où il prendra des initiatives.

C'est pourquoi, il est important de proposer à l'élève des situations d'apprentissage diversifiées qui mettent en jeu l'autonomie et la prise d'initiative : il lui sera ainsi demandé de conduire des raisonnements ou des recherches de procédures pour résoudre la situation rencontrée.

Pour aider les équipes enseignantes et éducatives, le document publié sur Eduscol « **Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** » apporte des éléments pour l'appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4. Il présente un ensemble de « contextes et/ou situation possibles d'évaluation ».



éduSCOL Informer et accompagner
les professionnels de l'éducation

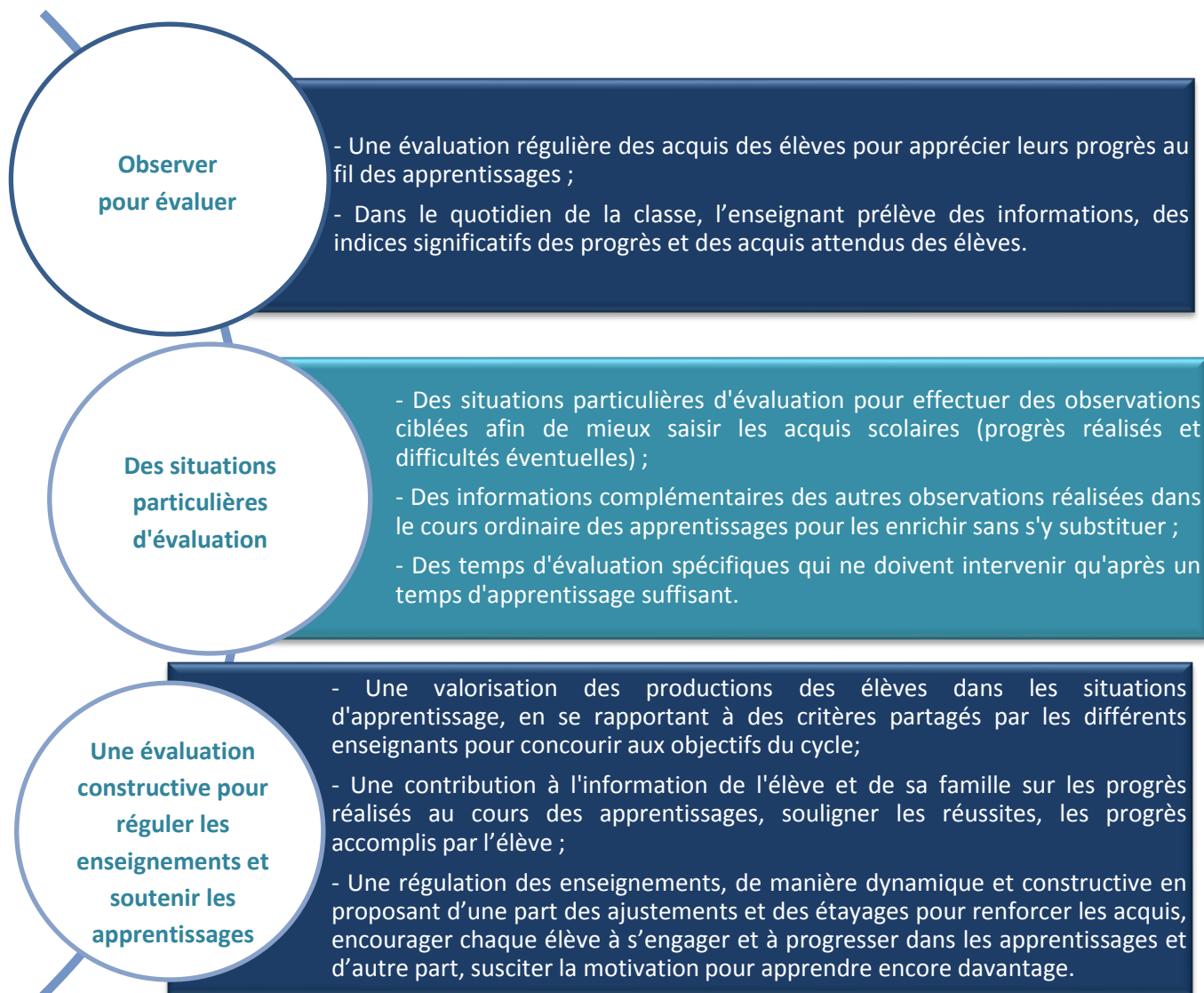
CYCLES 2 3 4

>COMPÉTENCES DU SOCLE

Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
Éléments pour l'appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4

Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves, (Eduscol – 25 juillet 2016)

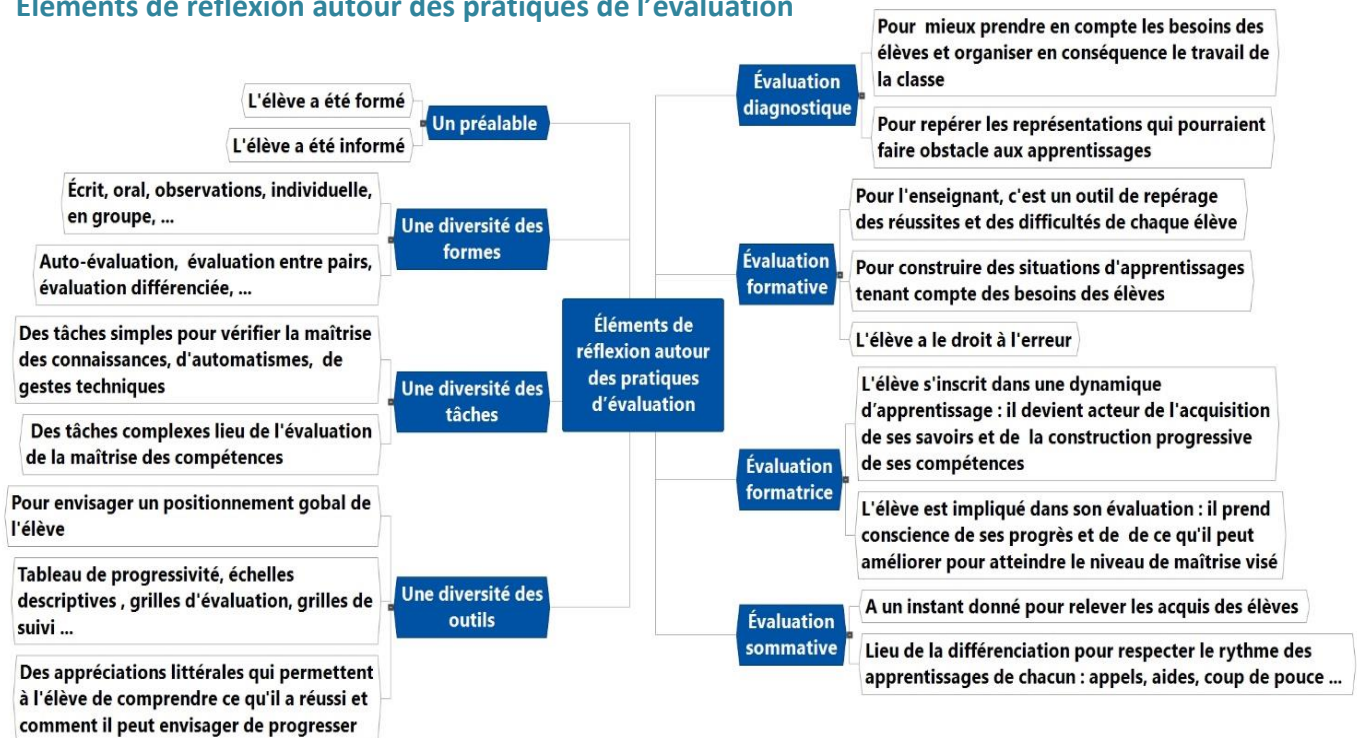
L'évaluation est respectueuse des rythmes d'apprentissage de chaque élève. Elle est harmonisée entre les enseignants et avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.



Une évaluation positive au service des progrès de l'élève.

« L'évaluation des acquis de l'élève, menée en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture est réalisée par les enseignants, avec, le cas échéant, la collaboration de l'équipe éducative. **Elle a pour fonction d'aider l'élève à progresser et de rendre compte de ses acquis [...].** En fonction de ce bilan, les enseignants proposent des modalités d'accompagnement afin de permettre à l'élève d'atteindre les objectifs du cycle. » (BO n°3 du 21 janvier 2016)

Éléments de réflexion autour des pratiques de l'évaluation

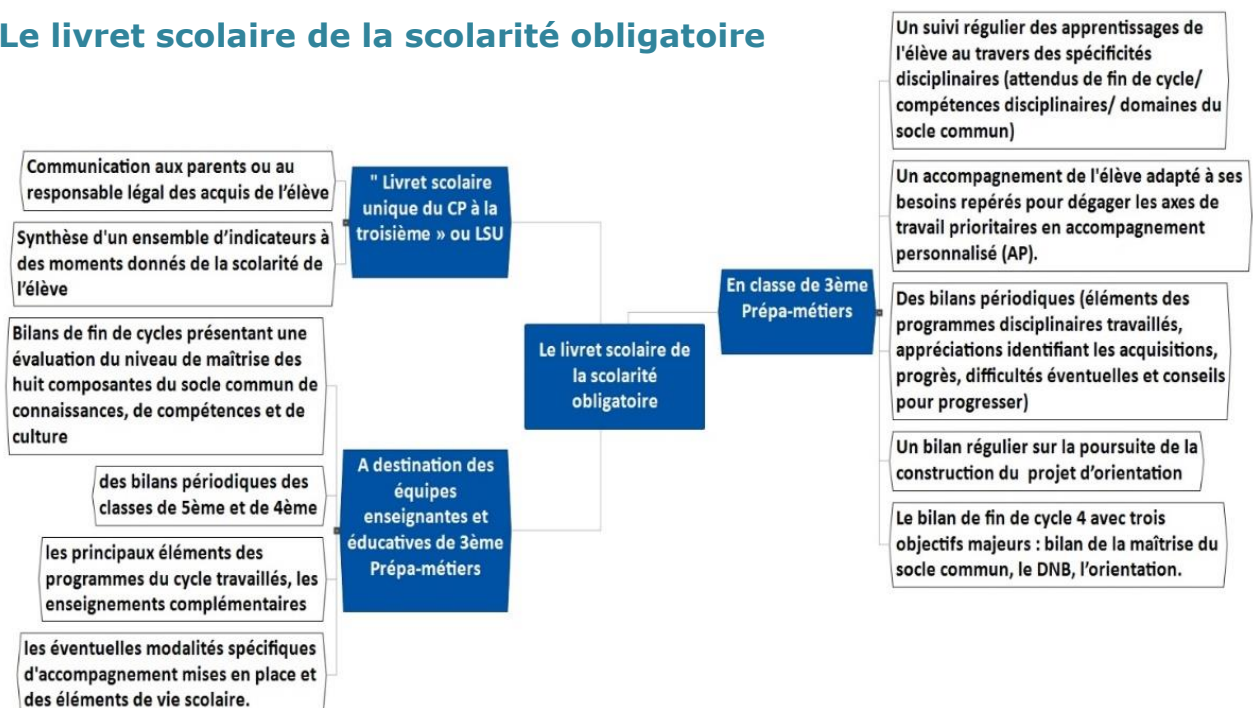


Points de vigilance :

- ✓ développer aussi le domaine 2 du socle commun « les méthodes et outils pour apprendre » en amont et en aval de l'évaluation ;
- ✓ développer une réflexion pédagogique collective pour une approche commune au sein de l'équipe pédagogique et éducative ;
- ✓ veiller à la communication des résultats des évaluations vers les parents et responsables légaux de l'élève.

L'objectif est d'évaluer pour faire réussir les élèves en déplaçant la focale des notes et des moyennes sur celle des apprentissages. Il ne s'agit pas pour autant de créer des modalités d'évaluation complexes qui créent chez les professeurs et les élèves une pression évaluative mais de repenser l'évaluation collectivement comme une démarche de formation à part entière associant davantage l'élève.

Le livret scolaire de la scolarité obligatoire



TRANSFORMER LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Former les talents aux métiers de demain

VADE-MECUM

LA CLASSE DE TROISIÈME PRÉPA-MÉTIER

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Sommaire

Organiser la formation	4
FICHE 6 - Développer les usages du numérique.	8
FICHE 7 - Mettre en œuvre la consolidation en français et en mathématiques	12
FICHE 8 - Concevoir le projet pédagogique de la classe.	17
FICHE 9 - Formaliser le projet pédagogique de la classe.	20
FICHE 10 - Mettre en œuvre une pédagogie de projet.	22
FICHE 11 - Personnaliser les parcours, mettre en œuvre la différenciation pédagogique.	26
FICHE 12 - Envisager l'apport des prix, concours ou challenges.	30
FICHE 13 - Accompagner le projet d'orientation de chaque l'élève.	31
FICHE 14 - Mettre en œuvre la découverte des métiers et des formations professionnelles.	33
FICHE 15 - Impliquer tous les enseignements à la découverte des métiers et des formations professionnelles.	37
FICHE 16 - Aborder en concertation l'enseignement des sciences et de la technologie.	40
FICHE 17 - Mettre en œuvre la découverte professionnelle des métiers en entreprise.	44
FICHE 18 - Découvrir l'apprentissage.	46
FICHE 19 - Instaurer le portfolio numérique "Folios" pour chaque élève.	48
Convention de partenariat entre un collège ou un lycée siège d'une troisième prépa-métiers et un collège, un lycée ou un CFA	50

Organiser la formation

1. Accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation

La classe de troisième « prépa-métiers » s'adresse à des élèves volontaires souhaitant découvrir des métiers et des environnements professionnels afin de construire leur projet d'orientation. Cette classe concerne des collégiens¹. Les horaires définis par l'arrêté et les programmes du cycle 4 s'appliquent.

1.1. Poursuivre la construction d'un projet personnel d'orientation et valider le socle

Les enseignements visent l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture² et s'inscrivent dans l'accompagnement à l'orientation proposé à tous les élèves.

La « découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles » contribue à ces objectifs en permettant à chaque élève d'acquérir **les clés de compréhension du monde économique et professionnel**, de développer son autonomie et construire son projet personnel et professionnel.

Les enseignements obligatoires conditionnent la réussite aux épreuves du DNB ainsi que les compétences travaillées dans le cadre des enseignements artistiques et des enseignements de sciences et technologie³. En français, en mathématiques⁴, les élèves bénéficient d'une heure supplémentaire leur permettant de consolider leurs acquis au cycle 4.

1.2. Répondre aux besoins des élèves par une organisation pédagogique spécifique

Une articulation cohérente est recherchée entre les enseignements disciplinaires, la « découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles », le « projet personnel et l'accompagnement à l'orientation »⁵.

À partir du positionnement des élèves et à l'aide du livret scolaire unique (LSU), une progression adaptée est mise en place pour poursuivre l'acquisition du socle. Les élèves s'initient aux démarches et aux activités de projets⁶ qui associent plusieurs disciplines et les préparent aux épreuves du diplôme national du brevet.

2. Engager les élèves dans un projet pédagogique

Les équipes de direction, éducative et pédagogique proposent un projet pédagogique pour la classe pour viser l'acquisition du socle.

Il appartient à l'équipe pédagogique, en concertation avec l'équipe de direction, le professeur principal et les professeurs référents en charge du suivi de quelques élèves⁷, d'organiser et de coordonner les temps de formation en milieu scolaire et ceux en contexte professionnel lors des immersions, des stages et des projets⁸.

2.1. Constituer une équipe resserrée

Il convient de constituer au sein des établissements⁹, une équipe resserrée voire réduite, un professeur d'une même discipline assurant l'intégralité de l'enseignement. Tous les enseignements contribuent collectivement à la découverte des métiers et des formations professionnelles¹⁰. La découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles constitue le fil rouge pour donner du sens aux apprentissages, contextualiser la consolidation et pour développer de façon cohérente les acquis des élèves et la compétence à s'orienter. Le professeur principal et les professeurs en charge du suivi du projet d'orientation de quelques élèves s'organisent et se coordonnent pour y parvenir¹¹.

¹ Les élèves de la « prépa-métiers » ne relèvent pas de structures ou de dispositifs traitant de la grande difficulté scolaire, des troubles cognitifs ou du comportement.

² Fiche 1 - Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

³ Fiche 15 - Aborder en concertation l'enseignement de sciences et technologie.

⁴ Fiche 7 – Mettre en œuvre la consolidation en français et en mathématiques

⁵ Fiche 12 - Accompagner le projet d'orientation de chaque élève.

⁶ Fiche 10 - Mettre en œuvre une pédagogie de projet.

⁷ Fiche 4 - Assurer le rôle de professeur principal et celui de professeur référent chargé de suivre quelques élèves.

⁸ Fiche 3 - Définir le fil rouge, agenda de l'année, planification des temps forts et des activités.

⁹ Fiche 2 - Identifier les caractéristiques d'une implantation en collège ou en lycée.

¹⁰ Fiche 15 - Impliquer tous les enseignements à la découverte des métiers et des formations professionnelles.

¹¹ Fiche 4 - Assurer le rôle de professeur principal et celui de professeur référent chargé de suivre quelques élèves.

Le projet pédagogique de la classe ainsi que les activités, les travaux collectifs ou individuels, les projets pluridisciplinaires ou de découverte des métiers et des formations professionnelles réalisés par les élèves pourront faire l'objet d'une valorisation (communication interne ou externe).

2.2. Assurer la cohérence entre les différentes activités pédagogiques

Ouvert sur son environnement, l'établissement doit être en capacité de proposer à ces élèves des activités qui pourront associer des partenaires des milieux professionnels, culturels ou associatifs. Il s'agit d'installer dans les collèges, les lycées, une classe spécifique, au sein de laquelle le projet pédagogique se déploie progressivement à partir de plusieurs modalités pédagogiques : consolidation en français et en mathématiques, co-intervention, classes déportées, différenciation, modulation des effectifs de groupes, classe inversée, travail en îlot, inter et pluridisciplinarité...)¹².

Les environnements, les outils et ressources numériques permettent de renforcer les usages, les apprentissages et les compétences des élèves.¹³ Le projet fait l'objet d'une communication vers les responsables légaux des élèves concernés.

2.3. Accompagner l'élève dans son projet

L'équipe pédagogique, animée par le professeur principal, accompagne l'élève dans l'acquisition des compétences. Un portfolio numérique¹⁴ assure la traçabilité du parcours, du projet personnel de l'élève et des compétences disciplinaires et transversales développées. Il offre la possibilité aux responsables légaux de suivre les activités et l'élaboration du projet personnel de l'élève.

3. Mettre en œuvre l'enseignement de découverte des métiers et des formations professionnelles¹⁵

3.1. Progresser dans la découverte des métiers et des formations professionnelles

La découverte des métiers suppose que les élèves puissent progressivement s'initier, au travers d'activités pratiques et dans le respect du Code du travail, à différents métiers. Les stages et séquences en milieu professionnel, selon leur durée, leur organisation et leurs objectifs, seront organisés conformément aux articles du code de l'éducation. **Il ne s'agit pas de professionnaliser les élèves mais de développer leur intérêt pour des métiers et de les aider dans leurs choix futurs d'orientation.**

Chaque élève effectue une séquence d'observation obligatoire d'une semaine (cinq jours consécutifs ou non) et des stages et séquences en milieu professionnel de une à quatre semaines, qui ont notamment pour objectif d'identifier :

- l'organisation des entreprises, des services, leurs capacités à développer leurs marchés ;
- plusieurs métiers en phase avec le projet personnel de l'élève ;
- la diversité des situations et la nature des activités ou missions ;
- les conditions de travail, la rémunération, les évolutions de carrières ;
- les transitions en cours dans la société, écologiques, économiques, environnementales, numériques ;
- les innovations qui influencent l'évolution des métiers ;
- les voies de formation et de poursuite d'études y conduisant.

Avec l'aide des professeurs référents en charge du suivi des élèves, l'ensemble des informations et données collectées au cours de ces découvertes professionnelles font l'objet d'une restitution et d'une exploitation dans le cadre des différents enseignements.

3.2. Adapter les modalités pédagogiques

Les équipes privilégient des modalités pédagogiques tenant compte des environnements socio-économiques, des partenaires disponibles et des opportunités offertes par les activités menées en milieu professionnel :

- classe intégrée et activités réalisées en milieu professionnel ;
- activités pratiques et déportées dans un LP ou CFA¹⁶ ;

¹² Fiche 11 - Personnaliser les parcours, mettre en œuvre la différenciation pédagogique.

¹³ Fiche 6 - Développer les usages du numérique.

¹⁴ Fiche 19 - Instaurer le portfolio numérique « Folios » pour chaque élève.

¹⁵ Fiche 14 - Mettre en œuvre la découverte des métiers et des formations professionnelles.

- activités réalisées dans le cadre de mini-entreprises ;
- projet de découverte professionnelle des métiers ou projet en lien avec une entreprise¹⁷ ;
- challenges ou concours organisés avec le soutien d'une branche ou association professionnelle¹⁸ ;
- activités réalisées au sein d'espaces professionnels reconstitués ou simulés...

Que ce soit au sein des plateaux techniques d'établissements, de centres de formation ou au sein des entreprises d'accueil, il importe que ces activités confiées aux élèves soient représentatives de la réalité du métier. Le professeur en charge du suivi du projet d'orientation assure le suivi de ces activités dans le cadre du projet personnel de l'élève.

Dans une démarche de personnalisation des parcours, sont définis pour chaque élève, le rythme d'alternance de la formation et de la découverte des métiers et des formations professionnelles, les temps d'immersion, les types d'activités professionnelles, les structures, centre de formation ou entreprises d'accueil... Un élève dont le projet d'orientation est bien affirmé doit être mis en relation dès que possible avec le contexte professionnel, les activités, le métier pour qu'il puisse au-delà de sa représentation, confirmer son projet.

3.3. *Établir des partenariats, rédiger des conventions et des annexes pédagogiques*

La mise en réseau des établissements de formation, les relations école-entreprises, les pôles de stages, le réseau des CFA existants sont privilégiés afin que ces activités ou stages se déroulent au sein des entreprises (PME/PMI, TPE, artisans, associations, collectivités...), des LP ou CFA en capacité de les accueillir.

Les relations avec les milieux économiques et professionnels sont formalisées et valorisées au travers de conventions de partenariat.

Les périodes d'immersion au sein des espaces professionnels en lycée professionnel (LP) ou en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en milieu professionnel feront l'objet d'une convention dont l'annexe pédagogique précise les modalités de mise en œuvre, notamment la durée (d'une demi-journée à plusieurs jours).

Pour chacune des périodes, l'équipe pédagogique précise en concertation et sous la coordination du professeur principal, les objectifs des différents enseignements au travers de l'annexe pédagogique. Elle constitue un outil de dialogue avec les partenaires.

¹⁶ Fiche 18 - Découvrir l'apprentissage

¹⁷ Fiche 17 - Mettre en œuvre la découverte professionnelle des métiers en entreprise.

¹⁸ Fiche 12 - Envisager l'apport des prix, concours ou challenges.

4. Mise à disposition des fiches ressources

Pour accompagner la mise en œuvre de la classe de troisième dite « prépa-métiers », dix-neuf fiches ressources ont été élaborées identifiant différents axes de travail à explorer en équipe pédagogique et portant sur l'évaluation des élèves et leur accompagnement, l'organisation de la formation et l'ingénierie pédagogique à déployer.

Ces fiches ressources sont mises à disposition dans ce vade-mecum et sur la plateforme de formation à distance M@gistère au travers du parcours « transformer la voie professionnelle ».

FICHE 1 - *Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.*

FICHE 2 - *Identifier les caractéristiques d'une implantation en collège ou en lycée.*

FICHE 3 - *Définir le fil rouge, l'agenda de l'année, la planification des temps forts et activités.*

FICHE 4 - *Assurer le rôle de professeur principal et le rôle de professeur référent chargé de suivre quelques élèves.*

FICHE 5 - *Évaluer des compétences.*

FICHE 6 - Développer les usages du numérique.

FICHE 7 - Mettre en œuvre la consolidation en français et en mathématiques

FICHE 8 - Concevoir le projet pédagogique de la classe.

FICHE 9 - Formaliser le projet pédagogique de la classe.

FICHE 10 - Mettre en œuvre une pédagogie de projet.

FICHE 11 - Personnaliser les parcours, mettre en œuvre la différenciation pédagogique.

FICHE 12 - Envisager l'apport des prix, concours ou challenges.

FICHE 13 - Accompagner le projet d'orientation de chaque l'élève.

FICHE 14 - Mettre en œuvre la découverte des métiers et des formations professionnelles.

FICHE 15 - Impliquer tous les enseignements à la découverte des métiers et des formations professionnelles.

FICHE 16 - Aborder en concertation l'enseignement des sciences et de la technologie.

FICHE 17 - Mettre en œuvre la découverte professionnelle des métiers en entreprise.

FICHE 18 - Découvrir l'apprentissage.

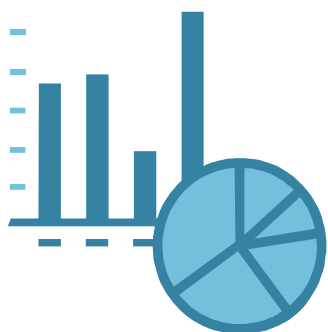
FICHE 19 - Instaurer le portfolio numérique "Folios" pour chaque élève.

Les cinq premières fiches ressources, non disponibles dans ce vade-mecum sont mises à disposition sur le parcours M@gistère.

FICHE 6

Développer les usages du numérique

Infographie, données, constats



Dans cette fiche

Les usages du numérique dans le cadre de la découverte des métiers

Les usages du numérique dans la classe

Transformation digitale des secteurs d'activité

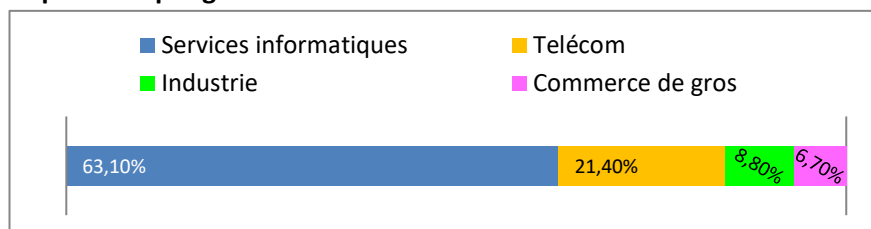
Usages du numérique dans la classe

- croisements avec la découverte des métiers
- découverte des univers professionnels avec les outils numériques disponibles

Effectifs des salariés dans les secteurs des TIC

Industrie	Commerce	Services
59 264	46 752	579 868
Total : 685 884 salariés		

Répartition par grands secteurs d'activités



« Dans les 5 prochaines années, 60% des métiers nécessiteront des compétences renforcées dans l'usage du numérique ».

Sources : observatoire du numérique, études économiques, direction générale des entreprises, chiffres clés, 2017

La transformation numérique a débuté avec la démocratisation d'Internet et l'essor des technologies. Ce développement a des conséquences importantes sur la façon de communiquer, de consommer, de collaborer, de raisonner, d'avoir accès aux connaissances.

Ces usages impactent les entreprises, les services et l'émergence de nouvelles réponses aux besoins : recueil, gestion, traitement, sauvegarde et sécurisation des données, développement d'interfaces, d'objets connectés, de technologies mobiles, d'activités de conception, de diffusion, d'impression, de virtualisation 3D, etc.

Dans le cadre de la découverte des métiers et des voies de formations professionnelles les élèves de la classe de 3e PRÉPA-MÉTIERs doivent être sensibilisés à ces évolutions, être capables d'identifier les enjeux de cette transformation numérique, d'en mesurer les impacts actuels et à venir sur les métiers auxquels ils se destinent.

Transformation numérique et digitale des secteurs d'activités



La transformation numérique touche tous les secteurs professionnels (publics, privés, tourisme, transport, commerce, santé, banque, industrie, agriculture, services à la personne, hôtellerie) et tous les métiers. Des besoins de compétences émergent.

Compétences et expertises dans les nouvelles technologies, des métiers en émergence qui contribuent à la digitalisation des entreprises

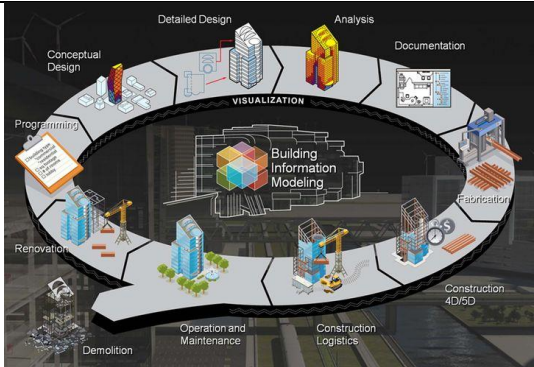
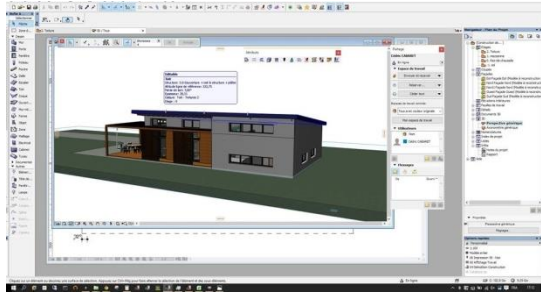
L'ingénierie, l'intégration et le déploiement de systèmes, la science des données (statistiques, mathématiques, programmation, algorithmique), l'architecture de données et de systèmes sont concernés par les nouveaux métiers et les nouvelles compétences attendues. Les besoins sont identifiés, les offres d'emploi restent à un niveau important dans les différents régions et territoires.

*Mot clé : Informatique, métiers identifiés (homme ou femme) : Administrateur de bases de données, **analyste informatique**, automaticien, **chargé de référencement web**, chef de projet informatique, « data scientist », **délégué à la protection de données**, développeur multimédia, directeur des systèmes d'information, ingénieur logiciel, intégrateur web, **ingénieur informatique**, maquettiste, opérateur PAO, **responsable de la sécurité***

Des compétences nouvelles, en fort développement	
Délégué à la protection des données	Analyste informatique
Ingénieur informaticien	Chargé de référencement web
Responsable de la stratégie digitale	Responsable de la sécurité informatique

Compétences vis-à-vis des nouvelles techniques mobilisées dans l'exercice du métier : 4 exemples de contextes professionnels concernés

Industrie 4.0	Relation clientèle
Mots clés : C.A.O 3D, simulations, automatisation des process, robotique, cobotique, maintenance prédictive Le concept d'industrie 4.0 ou industrie du futur correspond à une nouvelle façon d'organiser les moyens de production. Cette nouvelle industrie s'affirme comme la convergence du monde virtuel, de la conception numérique, de la gestion avec les produits et objets du monde réel.	Mots clés : Prise de contact, conseil, fidélisation, e-commerce, show-room virtuel Conseiller Centre Relation Clients

Construction durable, bâtiments et travaux publics	Gestion administrative, transports, logistique
Mots clés : BIM « Building Information Modeling », maquette numérique	Mots clés : supply chaîne, gestion des tournées, géolocalisation, numérisation des documents, lecteurs de codes-barres
 	 

2.3. Des compétences numériques transversales et communes



Nécessaires au quotidien, mais aussi et surtout pour l'accès à l'emploi et pour l'exercice des métiers :

- mobilisation des technologies de l'information et de la communication : tableurs, traitements de textes, messagerie, réseaux sociaux, communication digitale...
- travail collaboratif : mobilisation des outils numériques en présentiel, à distance, outils numériques d'organisation, de planification, de publication, de créativité...



Cadre de référence des compétences numériques (CRCN), ce cadre de référence s'inscrit dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP.

Domaines d'activités	Compétences	Activités des élèves dans et hors de la classe
Information et données	Rechercher, réaliser une veille documentaire, gérer, stocker les données, traiter des données (tableur, base de données)	Construire, suivre le projet d'orientation de l'élève (outil Folios de l'ONISEP)
Communication et collaboration	Utiliser une messagerie, visio-conférence, des réseaux sociaux, travailler en mode collaboratif en ligne	Envoyer son cv par mail, réaliser un rapport de stage, mobiliser l'ENT,
Création de contenus	Créer de pages web, documents plurimédia, programmer	Créer des supports pour une présentation orale Programmer à l'aide d'un algorithme
Protection et sécurité	Prendre en compte la sécurité, la protection des données personnelles, prévenir, limiter les risques des usages en lien avec la santé	Gérer son identité numérique dans le monde professionnel, exercer sa citoyenneté numérique, se prévenir des addictions aux écrans (parcours santé)
Environnement numérique	Résoudre des problèmes techniques	Mobiliser les outils numériques disponibles (conception 3D, simulation, optimisation...)

Usages du numérique dans la classe

+ Liens avec la découverte de métiers

+ Liens avec l'éducation aux médias et à l'information

Domaines de compétences numériques à développer et à certifier

Communication Coopération	Citoyenneté numérique	Utilisation, création de contenus numériques
Usage du tableau numérique interactif, communications équipe de direction-enseignants-parents d'élèves, relations dans et hors de la classe entre enseignants-élèves, élève-élèves, entre enseignants, via l'ENT	Règlement intérieur Droit à l'image, usage du téléphone portable, utilisation des données personnelles, RGPD, piratage	Maîtrise de la langue française, des langages disciplinaires, mise en forme et publications numériques, développement d'applications numériques
<i>Métiers de l'informatique...</i>	<i>Métiers du droit, de la justice...</i>	<i>Métiers de la P.A.O., des industries graphiques, de la communication visuelle, de l'audiovisuel, du traitement des données, voix, sons, images...</i>
Pédagogie		Construction du projet d'orientation de l'élève
Différenciation des apprentissages, des contenus, des supports, des activités, des évaluations, mobilisation des ressources numériques pour apprendre, des bases de connaissances numériques, outils collaboratifs...		Mobilisation du portfolio numérique « Folios » de l'Onisep, traçabilité des métiers découverts dans le cadre des séquences, stages d'observation, d'immersion
<i>Métiers de l'animation, du management de projets, du professorat...</i>		<i>Découverte des métiers et des formations professionnelles</i>

Outils disponibles pour la découverte des métiers et des situations de travail



Réalité virtuelle, augmentée, immersive



http://www.exmcompany.com/ref_INRS.html

Éducation aux médias et à l'information, cycle 4

L'éducation aux médias et à l'information est prise en charge par tous les enseignants, y compris le professeur documentaliste. L'EMI peut être travaillée à travers les cinq domaines du socle.

<http://eduscol.education.fr/cid98422/l-education-aux-medias-et-a-l-information-et-les-programmes-cycle-4.html>. L'EMI vise l'acquisition des compétences suivantes :

- utiliser les médias et les informations de manière autonome ;
- exploiter l'information de manière raisonnée ;
- utiliser les médias de manière responsable ;
- produire, communiquer, partager des informations.

Évaluation et certification des compétences numériques des élèves



Les activités réalisées au regard de ces domaines de compétences permettent aux élèves d'évaluer leurs connaissances et leurs compétences numériques selon huit niveaux et cinq grands domaines du cadre de référence des compétences numériques.

<https://pix.fr>

FICHE 7

Mettre en œuvre la consolidation en français, en mathématiques

Dans la grille horaire, les heures dédiées à la consolidation (modalité d'accompagnement personnalisée) sont affectées au professeur de mathématiques (1 heure) et au professeur de français (1 heure) de la classe de 3^e prépa-métiers.

Afin de cibler au mieux les attentes et les besoins des élèves et de s'appuyer sur leurs acquis et leurs potentialités, la mise en œuvre de la consolidation repose dans un premier temps sur l'évaluation des acquis en français et en mathématiques à l'issue de la classe de 4^e. Ces informations sont disponibles au travers du Livret Scolaire Unique et peuvent être complétées par des observations en classe durant les premières semaines ou obtenues par des entretiens avec les professeurs qui avaient en charge ces enseignements antérieurement ou encore dans le cadre d'entretiens individuels avec chaque élève de la classe. Ces entretiens peuvent être nourris par différents tests ou exercices si besoin.

Les activités réalisées durant les heures de consolidation seront d'autant plus efficaces que les compétences transversales auront été également portées dans l'ensemble des enseignements disciplinaires.

1. Consulter le dossier scolaire, mener des entretiens

- analyser les résultats scolaires ;
- identifier les ruptures scolaires ;
- identifier les divers dispositifs et accompagnements à la scolarité dont a bénéficié ou non l'élève, évaluer, le cas échéant les résultats obtenus ;
- identifier les éventuelles ruptures sociales.

Le croisement de la **biographie scolaire** avec l'**observation du jeune** en train d'écrire, lire, s'exprimer, compter, calculer, résoudre, lors d'entretiens, mais aussi avant et après dans des situations de classe, constitue autant d'indices qui permettent d'affiner les besoins de consolidation.

Ce travail préalable doit permettre au professeur de mathématiques, au professeur de français d'élaborer un diagnostic individualisé qui identifie précisément les acquis et les manques des élèves pour lesquels les connaissances et compétences composant le socle commun au cycle 3 et celles initiées au cycle 4 ne sont pas stabilisées. Il s'agit ainsi de regarder précisément où en est chaque élève, d'une part en français (compétences de lecture, d'écriture, de compréhension et d'expression orale), d'autre part en mathématiques (compétences de calcul, de modélisation et de raisonnement).

Le travail d'observation en classe, des évaluations régulières doivent permettre de nourrir le positionnement de chaque élève tout au long de l'année scolaire. Il ne résulte pas d'une évaluation spécifique, mais s'apprécie à partir du suivi régulier des apprentissages que les enseignants de français et de mathématiques réalisent au regard des objectifs fixés par les programmes pour les différentes compétences disciplinaires à travailler qui contribuent à l'acquisition des compétences des cinq domaines du socle.

2. Mettre en œuvre la consolidation

La consolidation en 3^e prépa métiers vise à :

- renforcer les connaissances et compétences, en français et en mathématiques, essentielles dans la vie personnelle des élèves comme pour leur poursuite d'études ;
- apporter un soutien aux élèves pour la réussite de leur scolarité ;
- favoriser leurs apprentissages par un enseignement explicite de la compréhension et l'attention portée aux processus de mémorisation et d'appropriation ;
- leur permettre de gagner ainsi en autonomie.

La consolidation prend la forme de modalités et de pratiques pédagogiques variées au cœur de la classe et s'adresse à tous les élèves de la classe en fonction de leurs besoins individuels, mais aussi de leurs projets d'orientation.

3. Développer les usages du numérique au service de la consolidation

Le recours au numérique dans le cadre de la consolidation vise à promouvoir et à faciliter l'individualisation du parcours de l'élève et ainsi qu'un travail et une démarche qui tiennent compte du rythme de progression propre à chacun.

Cet appui sur le numérique peut favoriser et enrichir les modalités mises en œuvre dans le cadre de la consolidation :

- le numérique permet de mobiliser des ressources de diverses natures : leçons sonorisées, animations, vidéos interactives, exercices interactifs à correction automatique ;
- le travail personnel de l'élève peut se trouver également facilité, en classe et hors de la classe, par le recours en autonomie aux ressources numériques ;
- l'apprentissage de la recherche documentaire contribue au développement de l'esprit critique chez les élèves et concourt ainsi à leur ouverture sur le monde en général et sur le monde professionnel en particulier ;
- l'usage de l'outil « folios » permet d'accompagner le collégien dans le cadre de son parcours et de la construction de son projet d'orientation. Ainsi le professeur de mathématique et, le professeur de français peuvent l'aider à préciser ses choix et ses projets.

4. Mettre en œuvre cette consolidation dans le cadre de l'enseignement du français

La consolidation et le développement des compétences d'oral, de lecture et d'écriture sont au cœur du programme de français du cycle 4, à partir des entrées de culture littéraire et artistique. L'étude de la langue contribue également à la consolidation de ces compétences en développant la capacité des élèves à réfléchir sur la langue et à en faire ainsi un usage plus maîtrisé.

Ces compétences, qu'il s'agisse des compétences orales de compréhension et d'expression, de la compréhension de l'écrit ou de l'écriture, jouent également un rôle central pour les apprentissages dans les différentes disciplines et conditionnent la réussite des élèves.

Il convient d'identifier les difficultés de compréhension et d'expression, à l'oral comme à l'écrit, dans les différents contextes disciplinaires de la 3^e prépa métiers afin d'engager un travail de consolidation efficient. Ce travail devra donc être envisagé également de manière conjointe en français et dans les autres disciplines et dans le cadre de l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des voies de formations professionnelles.

4.1. Travailler les compétences de lecture

Les difficultés de lecture des élèves peuvent s'expliquer par trois causes : des problèmes de décodage (mise en relation des graphèmes et des phonèmes), une lecture insuffisamment fluide (lecture trop lente, mot à mot, et non par groupes syntaxiques, qui fait obstacle à la compréhension) ou des difficultés de compréhension.

Il est donc capital de poser le bon diagnostic pour savoir quelle réponse apporter. Pour cela, il faudra faire lire individuellement chaque élève à haute voix en début d'année. Les élèves qui ont des difficultés de décodage demanderont une prise en charge spécifique ou un bilan d'orthophonie si on suspecte une dyslexie. En revanche, davantage d'élèves peuvent avoir besoin de développer la fluidité de lecture.

4.1.1. Développer la fluidité de lecture

Objectifs

- Renforcer l'automatisation sûre et rapide de la lecture pour permettre aux élèves d'accéder à la compréhension ;
- Identifier les élèves qui nécessitent une aide adaptée.

Préconisations :

- entraîner les élèves à la lecture à haute voix ;
- articuler ces activités de décodage à un travail de compréhension ;
- adapter les supports.

Exemples d'actions :

- des séances d'entraînement à la lecture à haute voix : http://www.cognisciences.com/IMG/Entrainement_a_la_fluence.pdf
- des ressources pour développer la fluidité de la lecture sont à disposition sur le parcours M@gistère dédié : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

4.1.2. Travailler la compréhension

La compréhension est l'autre grande composante de la compétence de lecture. Comprendre l'écrit au cycle 4 suppose de comprendre et interpréter des **documents variés**. Il s'agit pour cela d'identifier le sens global et la visée d'un texte, de repérer les informations explicites, mais aussi de savoir utiliser ses connaissances pour faire les inférences nécessaires à la saisie de ce qui est implicite.

Objectifs :

- identifier précisément l'origine **des difficultés de compréhension rencontrées par les élèves** ;
- distinguer les difficultés rencontrées selon les situations d'enseignement.

Préconisations :

- enseigner explicitement la compréhension dans les horaires consacrés à la consolidation,
- travailler la compréhension à partir de la lecture orale des textes et documents pour s'adresser à tous les élèves,
- à l'écrit, travailler l'intention, le projet de lecture pour développer une stratégie de lecture.
- aider l'élève à utiliser des stratégies de compréhension pour répondre à des difficultés de compréhension.

Exemples d'actions favorisant la compréhension :

- conduire l'élève à rendre compte des différentes étapes de sa lecture.
- engager des dialogues autour de la compréhension-interprétation du texte.
- questionner le texte afin que l'élève puisse, à son tour, le questionner seul, dans le cadre d'une lecture autonome.

Ressources :

Des ressources sont à disposition :

- sur le parcours M@gistère dédié « Enseigner explicitement la compréhension de l'écrit et des écrits » : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

- dans les ressources Eduscol du cycle 3 : <http://eduscol.education.fr/cid101051/ressources-francais-c3-lecture-et-comprehension-de-l-ecrit.html>

4.2. Travailler les compétences d'écriture

Comme pour la lecture, un diagnostic précis doit être posé sur les différentes composantes de l'écriture : maîtrise du geste graphique et de l'écriture au clavier ; capacité à utiliser l'écriture pour réfléchir et pour apprendre ; capacité à rédiger.

En fonction de ce diagnostic, certains élèves peuvent bénéficier d'un entraînement pour automatiser le geste graphique et/ou améliorer leur maîtrise du clavier.

S'ils manifestent des réticences à recourir à l'écrit, voire des blocages, on prendra plus particulièrement appui sur les écrits de travail qui doivent être présents pour tous les élèves, dans toutes les disciplines, à différents moments des séances et sous des formes variées afin d'accompagner les apprentissages.

La capacité à rédiger des écrits variés en fonction des situations et des besoins des disciplines sera travaillée en mettant l'accent sur tout ce qui peut préparer la rédaction proprement dite (phase de conception, projet d'écriture, aides à l'écriture) et sur la réécriture.

Ressources :

Ressources Eduscol du cycle 3 dont les principes et les outils sont largement transférables au cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid99239/ressources-francais-c3-ecriture.html>

4.3. Travailler les compétences d'oral

Le diagnostic doit porter sur la compréhension orale, la capacité à tenir un propos continu de quelques minutes et la capacité à interagir dans un échange. Ces différentes dimensions de l'oral devront être travaillées et consolidées en français mais aussi dans toutes les disciplines. L'enseignement dit « dialogué » ne suffit pas à faire travailler l'oral, qui réclame une gamme d'activités et d'exercices adaptés aux difficultés rencontrées. Sur ce point encore, le numérique offre de riches possibilités (cf. 3.).

Ressources :

Ressources Eduscol du cycle 3 largement transférables au cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid101008/francais-cycle-3-le-langage-oral.html>

5. Mettre en œuvre la consolidation dans le cadre de l'enseignement des mathématiques

Il s'agit principalement de faire progresser les élèves sur le niveau de maîtrise des attendus de fin de cycle.

Objectifs :

- prendre en compte les acquis et les difficultés des élèves en mathématiques pour affiner les besoins en termes de remédiation ;
- apporter des éléments de consolidation au niveau des concepts et des méthodes en prenant appui sur une didactique appropriée ;
- entraîner l'élève à acquérir les automatismes nécessaires à la résolution de problèmes.

Recommandations :

Les compétences « chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer » sont à travailler dans le cadre des programmes et horaires dédiés à l'enseignement des mathématiques et donc en consolidation également.

Elles peuvent être travaillées (en amont, en aval, contextualisation, décontextualisation, conceptualisation) en lien avec les enseignements ou à partir des supports mobilisés ou projets mis en œuvre dans le cadre des activités de sciences et technologie, de découverte professionnelle des métiers et des formations

professionnelles. Cf. fiche du vade-mecum (support commun aux enseignements de sciences et technologie : système de récupération d'eau de pluie).

Ressources :

- <http://eduscol.education.fr/cid99696/ressources-maths-cycle-4.html>
- <http://eduscol.education.fr/maths/enseigner/ressources-par-competence-du-socle/cycle-4.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid105797/banque-de-ressources-brne-en-mathematiques.html>

La banque de ressources et sa plate-forme d'apprentissage en ligne privilégient la liberté d'usage de l'enseignant et offrent un choix ouvert de ressources dont les contenus proposés sont modifiables.

Ces ressources permettent de travailler les compétences majeures de mathématiques et constituent un appui pour les pédagogies innovantes (classe inversée, adresse aux intelligences multiples, interactions numériques ...) et les fonctionnalités associées contribuent à l'interactivité entre enseignant et élèves et à la mise en œuvre d'un véritable enseignement différencié, particulièrement adapté à la consolidation.

Les potentialités du numérique permettent notamment d'entraîner les élèves avec des exercices et de développer des automatismes, d'enseigner par une approche spiralaire, en classe inversée.

FICHE 8

Concevoir le projet pédagogique de la classe



Dans cette fiche

**Attentes et recommandations
pour l'élaboration du Projet
Pédagogique**

*Le **projet pédagogique** est formalisé pour devenir un véritable contrat pédagogique, être reconnu par tous et présenté au conseil d'administration.*

Les élèves en perçoivent l'existence au travers de l'ensemble des actions conduites par l'équipe.

Il nécessite des temps de régulation et un ajustement chaque année.

De quoi s'agit-il ?

- Le projet pédagogique est **un engagement** qui définit les intentions et les activités pédagogiques que l'équipe éducative se propose d'accomplir pour satisfaire aux obligations institutionnelles.

[http://accres.ens-](http://accres.ens-lyon.fr/accres/thematiques/eedd/climat/pedagogie/deRosnay)

[lyon.fr/accres/thematiques/eedd/climat/pedagogie/deRosnay](http://accres.ens-lyon.fr/accres/thematiques/eedd/climat/pedagogie/deRosnay) :

les enjeux éducatifs du projet pédagogique

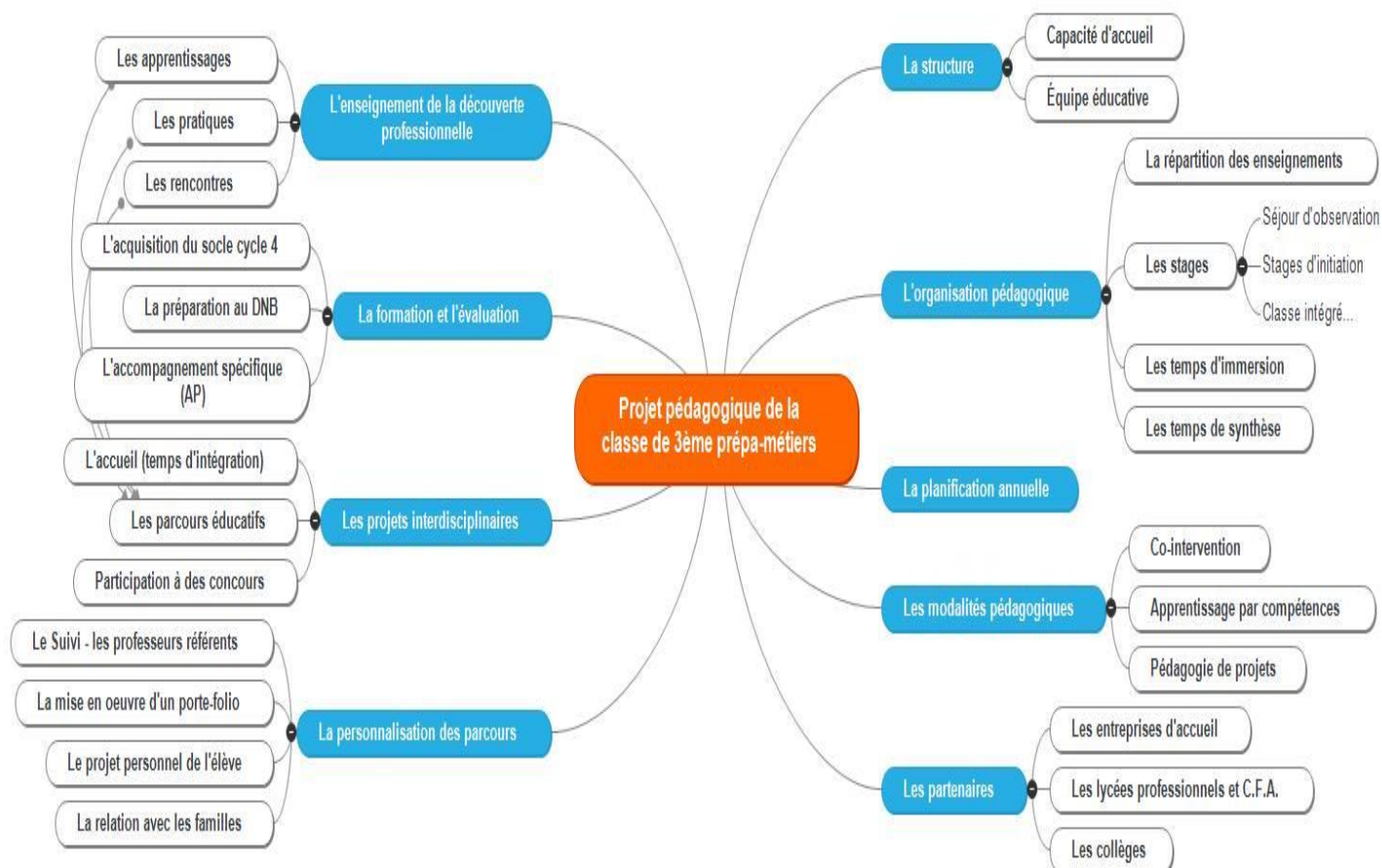
Enjeux

- Le projet pédagogique mobilise une équipe pédagogique et éducative restreinte qui contribue collectivement à la poursuite de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture niveau 4 et à l'accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation.

Élaboration d'un projet pédagogique : principes généraux

- Une articulation cohérente, explicite est recherchée entre les enseignements disciplinaires et l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles. Le projet pédagogique précise en fonction du contexte :
- les buts, les objectifs visés et les actions à mettre en œuvre (quoi ?) ;
 - la planification des étapes et des ressources pour les atteindre (qui fait quoi ?) ;
 - l'organisation retenue, (quand ?) les dispositions à prendre et les moyens nécessaires (comment ? et avec qui ?), la régulation prévue (et si ?) ;
 - les modalités d'évaluation susceptibles de rendre compte des effets de l'action pédagogique et éducative (pour quoi ?).

Éléments constitutifs du projet pédagogique



► Le projet pédagogique ne doit pas être :

- une liste de sorties et/ou de visites au gré des propositions des uns et des autres ;
- un projet rédigé uniquement par l'équipe de direction et/ou le professeur principal ;
- un projet qui serait figé et reconduit d'année en année ;
- un projet limité à la juxtaposition de disciplines autour d'une même découverte.

► Le projet pédagogique c'est surtout :

- écrire les intentions pédagogiques pour la classe dans le cadre d'une démarche participative de l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative, sous couvert et avec l'appui de l'équipe de direction ;
- définir des actions, des projets spécifiques dans une durée déterminée pour atteindre des objectifs précis de formation et de construction du projet d'orientation de chaque élève ;
- mettre en cohérence les apports des différents enseignements avec les différentes actions et les projets menés tout au long de l'année.

Points de vigilance (les incontournables)

Accueil et intégration de l'élève en 3 ^e PRÉPA-MÉTIER
Accueillir les élèves volontaires c'est favoriser leur intégration, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus (au lycée, en milieu professionnel, lors de l'accueil de partenaires). Pour y parvenir, dès le début de l'année scolaire, une période spécifique d'accueil et d'intégration pourra être organisée par l'équipe pédagogique et s'inscrira naturellement dans le projet d'établissement. La formalisation de ce projet d'accueil et d'intégration décrira les modalités et l'organisation envisagées. Il favorise la cohésion du groupe et crée un climat de travail favorable. Il prend appui sur l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.
Évaluation diagnostique
En complément des informations apportées par le LSU, elle est nécessaire afin de positionner l'élève par rapport aux compétences du socle, acquises au cycle 3 et en partie au cycle 4 en classe de 5^e et de 4^e, elle permettra notamment d'orienter les contenus de l'accompagnement personnalisé.
Les domaines du socle
Toutes les disciplines et les différents enseignements contribuent à l'acquisition des compétences du socle. Les compétences relatives à « la maîtrise de la langue », des différents langages, « les méthodes et outils pour apprendre » visent à améliorer la performance des élèves, construire leur autonomie, soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser. Dans cette perspective, il est nécessaire de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et d'adapter en conséquence les activités proposées : remise à niveau, soutien, approfondissement, renforcement, tutorat, entraînement...
Le projet personnel de l'élève La découverte des métiers et des formations professionnelles
Spécifique à la classe de 3^e PRÉPA-MÉTIER, la découverte des métiers et des formations professionnelles est le fil rouge du projet pédagogique et s'articule avec les autres enseignements. Le contenu de cet enseignement est fixé conformément au référentiel du Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Économique et Professionnel dans sa dimension collège.
Les partenariats
Ils permettent d'élargir les représentations de l'élève sur les métiers et les formations dans le cadre de son projet et d'enrichir sa connaissance du monde économique et professionnel : entreprises, associations, collectivités, CFA, lycées ... Ils contribuent à la construction du projet de formation.
La communication avec les parents
Il est essentiel d'associer les parents à la construction du projet de l'élève et de veiller à encourager leur rôle de suivi et d'accompagnement de leurs enfants, en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative. Diverses actions peuvent être mises en œuvre : présentation du projet de classe aux parents des élèves, invitation à participer aux actions réalisées dans le cadre des projets, implication dans le cadre de la découverte professionnelle pour présenter leur métier, pour témoigner d'un parcours...

► Liens :

- <https://trousseaprojets.fr/> : plate-forme numérique au service de projets éducatifs et pédagogiques
- <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/82-fevrier-2013.pdf> : des projets pour mieux apprendre

FICHE 9

Formaliser le projet pédagogique de la classe

Année scolaire 20.. – 20..

Établissements :

Le **projet pédagogique** est formalisé pour devenir un véritable contrat pédagogique, être reconnu par tous et présenté au conseil d'administration.

Les élèves en perçoivent l'existence au travers de l'ensemble des actions conduites par l'équipe.
Il nécessite des temps de régulation et un ajustement chaque année.

Présentation succincte du projet, de la classe et de l'équipe éducative

(les axes du projet notamment en lien avec le projet d'établissement et en s'appuyant sur le diagnostic initial de cette classe et/ou du bilan de l'année précédente – capacité d'accueil – composition de l'équipe pédagogique restreinte et autres intervenants)



L'organisation pédagogique

(la répartition des enseignements, les stages, les séquences en milieu professionnel, les temps d'immersion, les temps de synthèse...)



(joindre en annexe la planification annuelle)

Les modalités pédagogiques spécifiques mises en œuvre

(co-intervention, approche par compétences, pédagogie de projet, place du numérique pour apprendre...)



Les partenariats

(collège(s), lycée(s) professionnel(s), CFA, entreprises d'accueil, association(s)...) 

(joindre en annexe les conventions)

L'enseignement de la découverte professionnelle

(les projets de découverte en lien avec l'enseignement général, activités pratiques sur des plateaux techniques, classe intégrée en milieu professionnel, activités réalisées au sein d'espaces professionnels reconstitués...) 

(joindre en annexe les projets formalisés)

La formation et l'évaluation (approche par compétences et acquisition du socle)

(l'évaluation diagnostique, la répartition l'acquisition des compétences du socle niveau 4 (qui fait quoi), les outils au service de l'évaluation, la préparation au DNB, la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé...) 

(joindre en annexe)

Les projets interdisciplinaires

(le projet d'accueil (temps d'intégration ...), les E.P.I., les projets éducatifs, la participation aux concours...) 

(joindre en annexe les projets formalisés)

La personnalisation des parcours

(l'organisation du suivi, les tâches dévolues au professeur référent, la mise en œuvre d'un portfolio numérique, l'accompagnement à l'orientation) 

La communication avec les parents

(planification des rencontres, modalités et outils de communication, projet d'accueil spécifique des parents...) 

FICHE 10

Mettre en œuvre une pédagogie de projet

Dans cette annexe
La démarche de projet
Enjeux et principes
La mise en œuvre
*Quelques points de
vigilance*

De quoi s'agit-il ?

La pédagogie de projet est une approche pédagogique active qui vise à associer l'élève à l'élaboration des savoirs. Elle donne du sens aux apprentissages car l'élève participe à leurs processus en les contextualisant, en les reliant...pour parvenir à la réalisation d'une production ou d'une réalisation concrète.

Elle ne doit pas se limiter aux enseignements pratiques interdisciplinaires (E.P.I.) ; elle concerne tous les enseignements et peut être mise en œuvre dans différents contextes.

Elle favorise une approche par compétences et le travail coopératif des élèves et permet aussi de mobiliser les professeurs de disciplines différentes. L'aller-retour entre le(s) projet(s) et les enseignements permet de travailler autant les compétences disciplinaires que transversales.

Les projets de découverte des métiers et des voies des formations professionnelles intègrent cette démarche de pédagogie de projet.

Les enjeux de la pédagogie de projet

La pédagogie de projet a pour objectifs principaux de :

- **motiver** les élèves rendus plus acteurs dès lors qu'ils sont plus impliqués dans la planification et la réalisation des activités,
- **développer** des compétences disciplinaires et transversales par la coopération, l'esprit d'équipe avec des marges d'autonomie maîtrisées pour les élèves,
- **donner** du sens aux apprentissages par la mobilisation de contenus disciplinaires et par la découverte de nouvelles ressources pour répondre à un besoin concret.

Elle est le moyen d'encourager chez les élèves autonomie, sens des responsabilités, prise d'initiatives, esprit critique et de renforcer leur estime de soi grâce à des réalisations et des réussites.

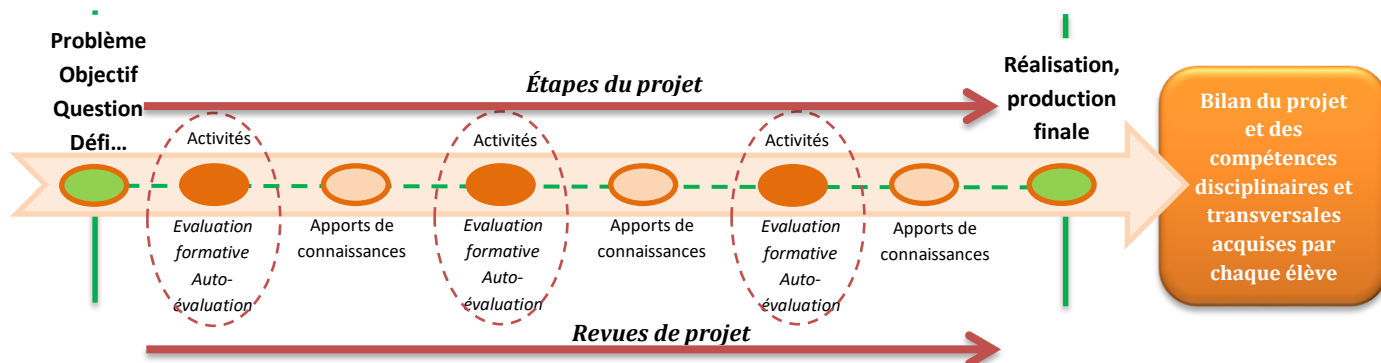
À travers cette pédagogie, le travail en groupe, la communication et l'ouverture d'esprit sont favorisés. C'est aussi la relation entre l'enseignant et ses élèves qui se trouve transformée par un contexte d'apprentissage différent.



Principes

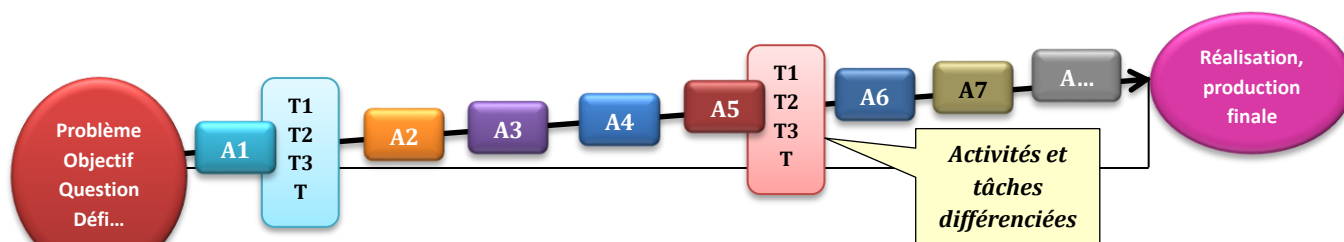
Dans le cadre d'une pédagogie de projet, les élèves des classes de troisième prépa métiers se voient proposer un but à atteindre qui peut prendre des formes variées : production, réalisation, résultat. Les progrès accomplis par les élèves se mesurent autant dans les activités et l'acquisition progressive de connaissances et compétences que dans l'aboutissement du projet.

Pour ce faire, il convient d'identifier au préalable les différentes étapes qui permettent d'atteindre l'objectif final afin de pouvoir dans certains cas associer les élèves à la démarche de planification et d'organisation des activités et des tâches : les élèves n'exécutent plus alors seulement des consignes mais deviennent véritablement acteurs en participant à l'élaboration d'un plan d'action.

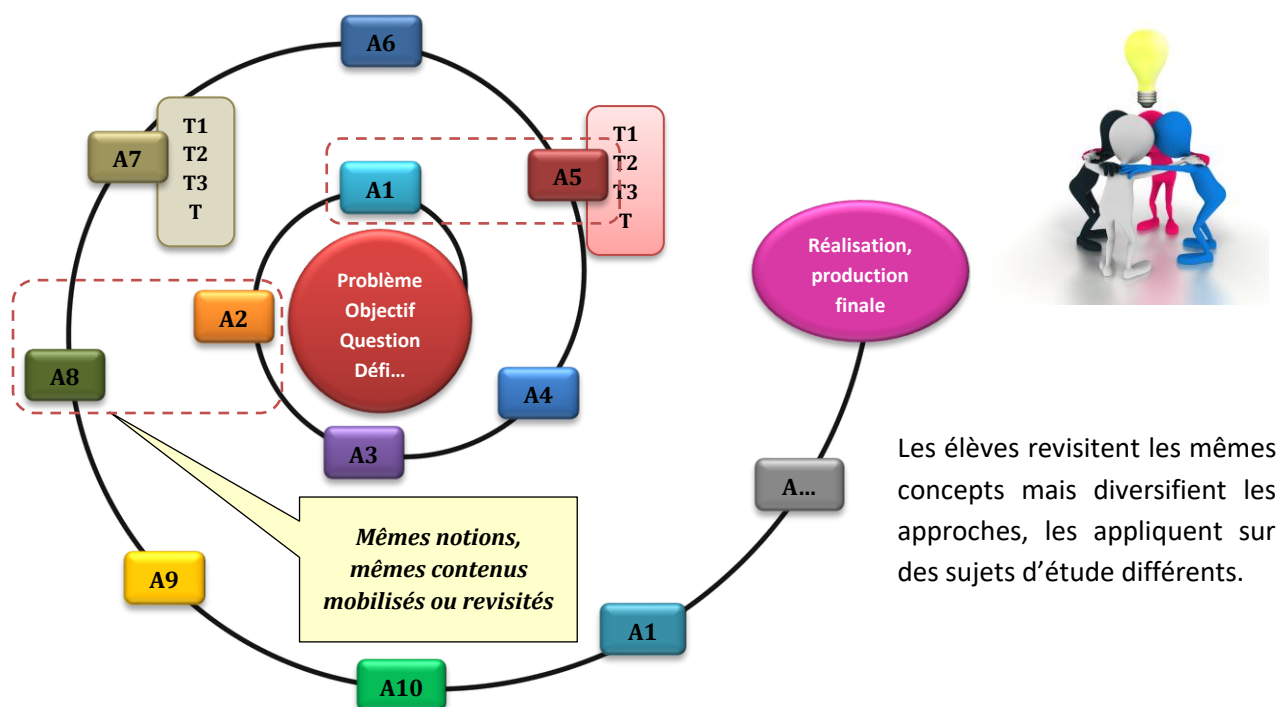


Tous les élèves ne réalisent pas nécessairement les mêmes tâches. Les activités pédagogiques peuvent être conçues selon deux processus :

- ✦ un processus linéaire et progressif où des élèves réalisent des activités et des tâches différenciées,



- ✦ un processus les faisant revenir sur des activités préalablement établies.



Les élèves revisitent les mêmes concepts mais diversifient les approches, les appliquent sur des sujets d'étude différents.

Mise en œuvre

Quelques points de repère

Formaliser le projet en équipe sous la coordination du professeur principal :

Le projet s'inscrit dans l'environnement de l'établissement, des champs professionnels présents ou à proximité, des centres d'intérêt des élèves, de l'opportunité (ou pas) de participer à une manifestation extérieure...Quelle que soit sa nature, il fait l'objet d'une formalisation qui définit les acteurs et partenaires du projet, le calendrier, la planification des étapes, les moyens mobilisés, les objectifs pédagogiques, l'aspect organisationnel, les modalités d'évaluation, le bilan...

Le travail d'équipe est primordial.

Quelques questions à se poser pour bien démarrer :

Démarche de pédagogie de projet

La problématique au départ du projet (question, objectif, situation-problème, ...) suscite-t-elle l'intérêt et la curiosité des élèves ?

Le projet comporte-t-il un objet final qui fait l'objet d'une communication ?

Le projet permet-il des apprentissages signifiants en lien avec la réalité ?

Est-ce que le projet donne lieu à un recueil de données ?

Le projet laisse-t-il place à l'initiative et à la créativité des élèves ?

Le projet implique-t-il des choix et laisse-t-il place à l'erreur ?

Est-ce que le projet favorise l'intégration de plus d'une discipline ?

Est-ce que le projet favorise le développement de résolutions de problème et la démarche d'investigation ?

Est-ce que le projet mobilise des connaissances nouvelles et des compétences suffisantes de différentes disciplines ?

Une stratégie pédagogique est-elle élaborée ? Des choix en fonction des besoins spécifiques des élèves pour les amener à la maîtrise de connaissances et de compétences dans le cadre de l'acquisition du socle commun sont-ils opérés ?

Le projet aboutit-il à une réalisation concrète d'un produit, d'un bien, d'un service, d'une résolution d'un problème par des activités individuelles et collaboratives ?

Au terme de chaque projet, une évaluation critique et constructive est-elle programmée par l'équipe de professeurs afin de vérifier sa pertinence et sa portée formative auprès des élèves, de s'interroger sur sa richesse, la qualité de la concertation de l'équipe et l'intérêt pour la classe et l'établissement ?

Mettre les élèves en activité :

Veiller à ce que l'action de l'élève ne se limite pas à des tâches d'exécution mais le situe comme acteur et auteur du projet (étude du contexte, recherche de données, recherche de méthodes, essais, expérimentations, investigations...). Pour rappel, tous les élèves n'ont pas obligation à faire les mêmes activités ni à s'engager dans les mêmes démarches de résolution. La classe devient un lieu de recherche d'expérimentation, d'investigation et de coopération dont le professeur tire parti.

Planifier les différentes étapes du projet et les moments d'évaluation :

Prévoir des temps de régulation et de revue de projet, où les élèves sont amenés à faire le point sur l'avancement du projet, à revenir sur ce qu'ils ont fait.

Quelques points de vigilance

Pour donner plus de sens aux apprentissages, il est souhaitable de **planifier plusieurs projets sur une année scolaire**. Dans une logique pédagogique, ils peuvent se dérouler à l'interne ou à l'extérieur de l'établissement. Ces projets s'intègrent dans le projet pédagogique global de la classe de troisième, véritable fil rouge de l'année scolaire.

La durée d'un projet doit avoir une amplitude raisonnable qui ne devrait pas excéder **6 à 8 semaines**.

Cette démarche de projet est valorisante, néanmoins le projet doit être réaliste et **prendre en compte les contraintes horaires et matérielles**, car il faut réunir des conditions de durée, d'équipements et de locaux adaptés aux travaux en équipe, aux activités d'enseignement.

Toute démarche de projet doit être formalisée au plan pédagogique (cf. quelques points de repère ci-dessus). Les contenus, les apports de connaissances et les compétences travaillées disciplinaires seront clairement identifiés. Pour chaque projet, il convient de définir son potentiel pédagogique.

On veillera que les compétences travaillées dans chaque discipline au cours du **projet valident les cinq domaines composant le socle** commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les disciplines sont complémentaires et peuvent s'intégrer dans ce processus afin de donner plus de sens aux apprentissages.

En fin d'année ou en début d'année scolaire, l'équipe pédagogique doit se concerter pour mener **une réflexion sur le bilan des projets effectués et le choix, la construction et la planification des futurs projets**.

Il est conseillé d'**identifier un professeur pilote** pour faciliter le travail en équipe et réguler la mise en œuvre du projet.

Il convient de **présenter le projet à la classe** et mettre en place les **conditions nécessaires d'adhésion du groupe au projet**.

Des **actions de valorisation du projet** seront initiées à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement.



Références



Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? Comment ? Philippe Perrenoud

Eduscol : L'apprentissage par projet

Eduscol STI : Démarche de projet

Institut Français de l'Éducation – IFE : Des Projets Pour mieux apprendre ?

FICHE 11

Personnaliser des parcours

Différencier



Dans cette fiche

Attentes et pistes d'action pour la personnalisation des parcours au sein de la classe et plus particulièrement la différenciation pédagogique

La construction de parcours personnalisés est facilitée par un travail collectif pour articuler les contenus des programmes et l'entrée par compétences, pour repérer les paliers d'apprentissage et identifier les nœuds de difficultés que les élèves sont susceptibles de rencontrer.

Une telle organisation doit rester souple pour que l'enseignant puisse aborder de façon personnalisée la situation de l'élève

La différenciation pédagogique nécessite de prendre en compte l'hétérogénéité des acquis, des projets et des besoins des élèves

Des solutions existent :

En adaptant les contenus, les ressources, les aides, les stratégies et processus pédagogiques d'apprentissage, l'organisation de la classe et du travail

De quoi s'agit-il ?

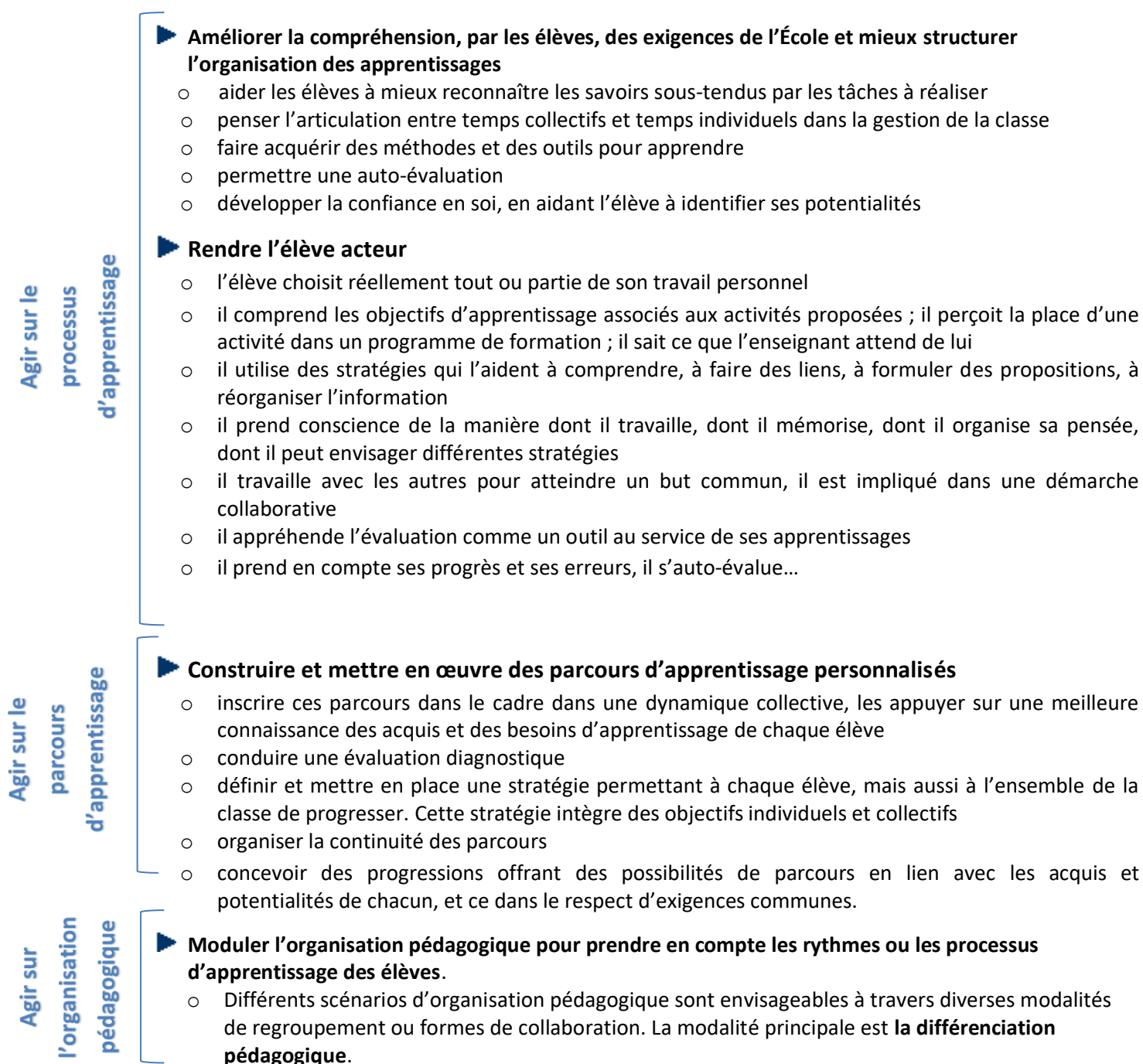
- ▶ Les démarches de personnalisation visent le développement de la personnalité et de l'identité de l'élève.
- ▶ **La différenciation** est un mode d'organisation pédagogique permettant la mise en œuvre du processus de personnalisation.

Livret repères : *Personnalisation des parcours et des situations d'apprentissage*, INRP, 2008 <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/publications/livrets-individualisation/livret-reperes>

Principes généraux

- ▶ **Agir sur le processus d'apprentissage** pour que chaque élève apprenne plus efficacement.
- ▶ **Agir sur les parcours d'apprentissage** pour mieux inscrire chaque élève dans la progression commune
- ▶ **Agir sur l'organisation pédagogique** pour créer un cadre approprié à la prise en compte des différences

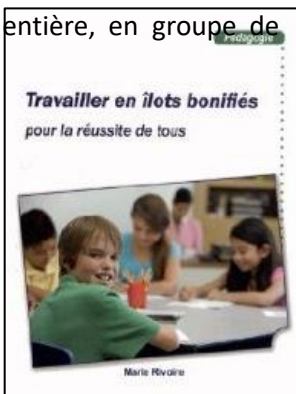
Mise en œuvre de la personnalisation – pistes d'action



Mise en œuvre de la différenciation pédagogique

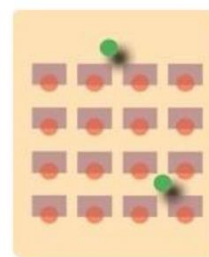
	Différencier quoi ?	Par ? des exemples proposés
Les contenus	Ce sur quoi la tâche va porter La différenciation des contenus réfère au Programme de formation, au matériel didactique, aux sujets qui soutiennent l'apprentissage et au niveau de complexité.	- Proposer des sujets et/ou supports différents liés à la compétence à développer - Fournir des ressources adaptées selon le besoin des élèves (documents, livres, images, vidéos, ressources numériques, matériel didactique...) - Proposer des situations à problème différentes - Enseigner ou consolider des concepts de base à la suite de l'évaluation diagnostique - Adapter les travaux personnels, réduire la quantité,
Les processus	C'est intervenir sur le « comment » de la tâche Le processus correspond à la possibilité qu'ont les élèves de comprendre le contenu de cheminements différents qui reposent, entre autres, sur les rythmes d'apprentissage et les stratégies	- Favoriser l'enseignement explicite pour les apprentissages et diversifier les consignes (collectives, individuelles, fermées, ouvertes, reformulation...) - Varier les stratégies socioconstructivistes (projet, tutorat, apprentissage coopératif), stratégies interactives (débat et groupes de discussion), stratégies de travail individuel (apprentissage par problèmes et études de cas) - Varier les outils (matériel de manipulation, utilisation des TICE, du numérique pour apprendre...) - Utiliser diverses approches et pratiques pédagogiques (gestion mentale, pratiques accompagnées...) - Offrir un niveau de soutien approprié (par l'adulte ou par les pairs) - Maintenir un rythme d'apprentissage qui permet de garder l'attention des élèves - Varier les démarches (inductive / déductive ; abstraite / concrète ; statistique / littéraire ...) - Favoriser les échanges d'idées et d'opinions - Offrir des occasions de travailler en équipe - Exploiter l'interdisciplinarité des notions et des concepts
Les productions	Ce sont les produits ou résultats de la tâche C'est le choix du véhicule de communication pour démontrer l'apprentissage des élèves (débat d'idées, journal de bord, document électronique, blogue, portfolio, etc.).	- Cibler des objectifs précis à atteindre. - Permettre des productions variées à divers niveaux de complexité (affiche, exposé, représentation graphique...) - Offrir la possibilité de montrer sa compréhension et ses apprentissages au moyen de supports variés (par ex., présentation multimédia, croquis au tableau, présentation orale, débat, exposé). - Autoriser les productions individuelles / petits groupes - Utiliser des modalités d'évaluation par gradation des compétences et de types différents (fiche d'auto-évaluation et de co-évaluation, évaluation collective orale, entre pairs...)
Les structures	Ce sont les modalités d'organisation de la tâche On entend par structures la manière dont on organise le déroulement d'une situation d'apprentissage par l'organisation du temps, des lieux, des regroupements d'élèves et par le choix des ressources matérielles	- Organiser le temps et l'espace, dans une salle de classe flexible (disposition des tables, accessibilité aux ressources), autoriser à se déplacer - Faciliter le travail en groupe, mettre en place un calendrier des activités évolutif et adaptable. - Varier les regroupements d'élèves (besoins, niveaux, intérêts, approches, démarches, projets...) - Possibilité de classe inversée, de travail par îlots bonifiés...

En résumé, la différenciation pédagogique peut porter sur :

Le contenu	▶ Les contenus abordés pour un même objectif ▶ La nature de la production et la nature de l'évaluation. ▶ La difficulté et la graduation du travail autour d'une même notion avec des activités différentes	
	▶ Le choix des situations d'apprentissage (situations d'écoute, de recherche, de débat, d'évaluation formative, de production personnelle) ▶ Les démarches d'apprentissage et détours pédagogiques (inductive, déductive...)	
Le processus	▶ Les consignes données et l'aide disponible ▶ Le degré de guidage et d'aide de l'enseignant ▶ Les consignes données et l'aide disponible ▶ La quantité (plus ou moins) de travail à faire en un même temps ▶ Le temps accordé (plus ou moins) l'autonomie avec un travail aux étapes indiquées ou pas ▶ Les consignes données et l'aide disponible ▶ L'organisation du temps de travail collectif et individuel	
Les productions		
Le travail en classe	▶ Les ressources et/ou le niveau des ressources ▶ Les aides (avec ou sans celles de l'adulte ou des camarades) ▶ Les outils autorisés ou pas (dictionnaire, cahier de leçons, les anciens exercices, les affichages...) ▶ Les supports mobilisés (support oral ou papier, ordinateur, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, télévision...) et modes de présentation employés (textes, tableaux, graphiques, schémas, films, vidéo, etc.) ▶ L'organisation de la classe, l'aménagement de l'espace (travailler en classe entière, en groupe de tailles différentes, en groupes d'entraide, de recherche, etc.)	

Pour poursuivre la réflexion

- La co-intervention.
- La modulation des effectifs de groupes, des temps inscrits à l'emploi du temps.
- La classe inversée.
- Le travail en îlots bonifiés.
- L'inter et la pluridisciplinarité.



▶ Liens

- <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/111-juin-2016.pdf> représentation et enjeux du travail personnel de l'élève (dossier de veille de l'Ifé)
- <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/113-novembre-2016.pdf> « La Différenciation pédagogique en classe » (dossier de l'Ifé)
- <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/> Conférence de consensus « DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE : COMMENT ADAPTER L'ENSEIGNEMENT POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES ? » - Recommandations du jury - Mars 2017
- http://cache.media.education.gouv.fr/file/grands_dossier/02/5/reperes_differenciation-pedagogique_Dijon_579025.pdf repères pour la mise en œuvre de la différenciation pédagogique



Les prix, challenges et concours recouvrent la plupart des champs disciplinaires et des enseignements. Ils favorisent la mise en œuvre d'une démarche de projets disciplinaires ou pluridisciplinaires, les initiatives collectives ou individuelles. Il peut s'agir de dispositifs, de prix ou de concours, de journées ou de semaines dédiées. Leur mise en œuvre est à l'initiative des enseignants et des équipes éducatives dans le cadre du projet d'établissement. Ils encouragent les approches pédagogiques transversales.

Apports au projet de l'élève

Ces projets permettent d'agir sur la motivation, de construire des compétences disciplinaires, transversales, en lien avec les différentes disciplines et parcours éducatifs de l'élève ([parcours citoyen](#), [parcours d'éducation artistique et culturelle](#), [parcours éducatif de santé](#) et [parcours avenir](#)), de dépasser les représentations et les stéréotypes de genre, de valoriser le travail individuel, collaboratif des élèves.

C'est aussi une occasion de découvrir des milieux économiques et professionnels, de rencontrer et d'échanger avec des professionnels, d'associer étroitement la découverte des métiers et des formations professionnelles aux activités des élèves.

Références

Le site eduscol recense 33 concours et 11 prix, plus de 200 actions éducatives :
<http://eduscol.education.fr/cid47920/programme-des-actions-educatives-2017-2018.html>

À télécharger : Le tableau récapitulatif des actions éducatives 2018-2019

En lien avec les filières artistiques	En lien avec les filières scientifiques, la technologie
En lien avec les filières littéraires	En lien avec le parcours citoyen
En lien avec l'histoire et la géographie	En lien avec les filières numériques
En lien avec le sport et l'éducation physique	En lien avec la découverte des métiers

La note de service relative aux conditions de participation à des concours scolaires : [note de service n° 95-102 du 27 avril 1995](#)

La note de service relative au code de bonne conduite des interventions d'entreprises en milieu scolaire : [note de service n° 99-118 du 9 août 1999](#) et de la [circulaire n° 2001-053 du 28 mars 2001](#)

Fiche 13

Accompagner le projet d'orientation de chaque élève



Dans cette fiche

**Attentes et recommandations
pour l'accompagnement à
l'orientation**

*L'accompagnement à
l'orientation se fait tout au
long du parcours du jeune.*

*Ce parcours est un
processus guidé et progressif
qui offre à chacun la
possibilité, par la découverte
et l'expérimentation, de
mobiliser, développer et
renforcer ses compétences
notamment **sa compétence
à s'orienter et développer
son savoir devenir.***

*La mise en œuvre de FOLIOS
permet de suivre
progressivement la
construction du parcours du
jeune et aide à apprécier
son profil.*

De quoi s'agit-il ?

- L'accompagnement, essentiel pour **une orientation progressive tout au long de la scolarité**, est renforcé à tous les niveaux pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives. Cet accompagnement permet de mieux personnaliser les parcours des élèves et de valoriser toutes les formations y compris l'apprentissage.

Enjeux

- La classe de 3^e prépa-métiers constitue un **palier d'orientation**, les élèves sont amenés à **effectuer des choix** entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique, en voie professionnelle entre une formation sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti.
- **Ces choix doivent être préparés en amont, tout au long du collège, afin de permettre aux élèves et à leur famille d'élaborer un projet d'orientation et de préparer les conditions de leur réussite dans la voie choisie.**

Principes généraux

- L'accompagnement au choix de l'orientation favorise la **découverte de la diversité du monde professionnel et des multiples voies de formation**. Il sera d'autant plus efficace s'il :
 - rend l'élève acteur de son parcours ;
 - valorise les expériences scolaires mais également extra-scolaires ;
 - développe une attitude réflexive (nécessité de garder une trace des travaux et des recherches de l'élève : FOLIOS).
- C'est également développer **la compétence à s'orienter** :
 - être capable de recueillir, d'analyser et d'exploiter l'information
 - apprendre à se connaître.

Cette compétence s'appuie sur des compétences clés : « apprendre à apprendre, l'esprit d'initiative et d'entreprise, s'auto-évaluer... » et le développement de compétences socio-émotionnelles.

Mise en œuvre

QUI ?	Le professeur principal assure le suivi et la coordination des différentes actions menées, en lien étroit avec le professeur en charge du suivi de chaque élève. L'ensemble des membres de l'équipe éducative, dont le Psychologue de l'Éducation Nationale, sont expressément associés. La Région, dans le cadre des nouvelles compétences en matière d'information sur les formations et les métiers, est amenée à intervenir dans les établissements auprès des élèves de 3^{ème} prépa-métiers sur ces heures dédiées. Le référént école-entreprise est un interlocuteur identifié par les différents membres de la communauté et les partenaires économiques et professionnels pour coordonner des actions.
QUOI ?	Le contenu s'appuie sur le référentiel du Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel dans sa dimension collège.
OÙ ?	Au sein de la formation en établissement (tous les enseignements y contribuent) mais également au cours des stages, des temps d'immersion, des visites, des rencontres...
QUAND ?	L'accompagnement à l'orientation se fait au quotidien par un ancrage dans les disciplines, l'accompagnement personnalisé, l'enseignement de la découverte des métiers et des formations, les projets... mais également sur des temps plus spécifiques, les heures de vie de classe, des temps banalisés et les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation (36 heures année). Au sein des disciplines : en contextualisant les notions abordées, en s'appuyant sur des exemples de la vie quotidienne, en exploitant des actions menées dans l'enseignement de la découverte des métiers et des formations (faire du lien) ; Au cours de projets : en développant le sens de l'engagement et de l'initiative ; Dans l'enseignement de la découverte des métiers et des formations : en multipliant les rencontres, les immersions, en participant à des activités de réalisation, en participant à des challenges, des concours, en instituant des temps de synthèse pour permettre une analyse réflexive des actions menées... Pendant les heures de vie de classe : en favorisant un dialogue permanent (élèves – élèves, élèves – professeurs...) ; Pendant les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation : - en coordonnant l'organisation, la mise en œuvre et le suivi d'actions d'information sur les métiers et sur les formations ainsi que leur exploitation et leur appropriation par les élèves - en aidant le jeune à se connaître, s'auto-évaluer, à faire des choix en s'appuyant sur l'outil FOLIOS
COMMENT ?	

Les leviers pour développer la compétence à s'orienter



- ▶ Des activités structurées et progressives pour permettre à chaque élève de :
 - **se découvrir et de découvrir le monde en dehors de l'école ;**
 - **se confronter à des projets, à de l'action : « agir pour s'orienter... » ;**
 - **percevoir ce qu'est de vivre au quotidien dans un milieu professionnel ;**
 - **relier les enseignements à un univers économique et professionnel ;**
 - **multiplier les occasions de rencontres ;**
 - **s'engager pour mieux savoir qui l'on est... ;**
 - **développer les compétences socio-émotionnelles.**



▶ Liens :

- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91137 le référentiel du Parcours Avenir (P.I.I.O.D.M.EP.)
- [www.onisep.fr/Equipes-educatives/ressourcespedagogiques_sequences_pedagogiques_ONISEP \(clé en main\)](http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/ressourcespedagogiques_sequences_pedagogiques_ONISEP_(clé_en_main))
- <http://kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation>

FICHE 14

Mettre en œuvre la découverte des métiers et des formations professionnelles

Définir le continuum des apprentissages

Pour se projeter dans l'avenir et être en capacité de faire des choix éclairés et raisonnés, il ne s'agit pas seulement de connaître le monde professionnel, il faut aussi le comprendre, savoir s'y repérer et anticiper ses évolutions.

L'objectif est de construire un lien fort entre les apprentissages abordés au travers des enseignements dispensés et le suivi et l'accompagnement pédagogique et individuel des élèves vis-à-vis de leur projet d'orientation.



Il s'agit d'élaborer un plan de formation ou une progression, continuum des apprentissages en classe et hors la classe, hors l'établissement, dans le cadre des séquences d'observation et les périodes d'immersion ou de formation en milieu professionnel.

L'accompagnement, la découverte des métiers et des voies de formation sont centrés sur les besoins des élèves désireux de s'orienter à la fois vers l'enseignement général et technologique, vers l'enseignement professionnel, sous statut scolaire ou statut de l'apprentissage.

Il est donc indispensable de permettre à chaque élève de garder la mémoire des expériences vécues tout en l'aidant à prendre conscience de l'ensemble de ses acquis. Cette démarche permet d'encourager l'élève et de se projeter dans l'avenir. L'application nationale Folios, outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs, poursuit ces objectifs et participe de l'acquisition de l'autonomie de l'élève.

Par ailleurs, le livret scolaire unique (LSU) de l'élève portera mention et appréciation des projets mis en œuvre.

Les principes

La découverte des métiers et des formations professionnelles est ancrée dans les disciplines et pensée en cohérence avec les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La mise en œuvre d'un continuum des apprentissages implique de développer des projets partagés et territoriaux en réseau avec d'autres établissements ou centres de formation, avec des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, l'organisation de rencontres entre équipes de direction, éducatives et pédagogiques de collèges et de lycées est systématisée.

Ces projets, qui structurent la scolarité des élèves, mobilisent des pratiques pluridisciplinaires et interdisciplinaires. Ils donnent l'occasion aux partenaires de l'École, notamment les associations, les collectivités, les entreprises ou les institutions culturelles, d'intervenir auprès des élèves dans le cadre des actions développées par les équipes pédagogiques et éducatives. Fondés sur une démarche de projet, ces apprentissages favorisent le travail en équipe et une pédagogie commune.

Ces apprentissages tiennent compte du développement psychologique, social et cognitif du jeune et prennent appui sur ses expériences personnelles pour construire son projet d'orientation : ses connaissances et compétences seront valorisées.

Le continuum des apprentissages est en lien avec les autres parcours, pour permettre à l'élève de construire progressivement son projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle. Il fait le lien entre une dimension collective (projets collectifs) et une dimension individuelle. Proposer des situations d'apprentissage pour lesquelles l'élève est acteur concourt à développer sa compétence à s'orienter : la construction sera progressive jalonnée de temps d'entretiens personnalisés afin d'accompagner la réflexion personnelle de l'élève.

L'élève garde la trace de son propre parcours et projet d'orientation, il s'appuie sur l'application numérique Folios qui permet de garder les traces de ses apprentissages et de prendre conscience de son cheminement dans la construction de son projet d'orientation.



La conception, le suivi de ce continuum mobilise :



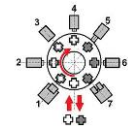
- Le chef d'établissement qui pilote impulse et veille à la mise en œuvre du parcours de formation, de découverte des métiers et des formations professionnelles, du projet d'orientation des élèves.
- Le professeur principal qui assure le suivi du parcours des élèves en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative, le service médico-social, les professeurs en charge du suivi personnalisé de quelques élèves, de leurs projets d'orientation et, le cas échéant, le/la professeur/e référent/e pour la scolarisation des élèves handicapés.



- Les professeurs qui mettent en œuvre le fil rouge des apprentissages dans leurs enseignements. En particulier les professeurs en charge de la consolidation qui trouvent dans le cadre de cet enseignement les supports et les opportunités de développer les connaissances et compétences de leurs programmes et les professeurs en charge de l'enseignement de sciences et technologie qui trouvent un espace pour prolonger leur enseignement, aborder et travailler certaines connaissances et compétences.
- Le psychologue de l'éducation nationale, qui contribue à l'ingénierie pédagogique qui apporte au chef d'établissement et à l'équipe éducative leurs expertises.
- Le conseiller principal d'éducation (CPE) en relation avec le professeur en charge du suivi personnalisé de quelques élèves qui apportent leurs expertises tout au long du parcours par sa connaissance particulière de l'élève, en relation étroite avec sa famille.
- Le professeur documentaliste qui veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement, et contribue à son appropriation par les élèves.
- Les parents et leurs associations représentatives, aidés par l'équipe de direction, éducative et pédagogique, qui assurent également le suivi et l'accompagnement des projets d'orientation de leurs enfants.
- Le directeur de CIO, le chef d'établissement, l'animateur du bassin de formation, les DDFPT des LEGT ou LP, les référents école-entreprises qui mettent en cohérence les actions conduites et mobilisent les ressources territoriales au sein des réseaux d'établissement et des réseaux professionnels.



Des partenariats avec les représentants des mondes économique, associatif et professionnel permettent :



→ des actions de découverte du monde économique et professionnel (visites d'entreprises, classes en entreprise, interventions de professionnels en classe, forums, conférences, débats, participation à des projets de mini-entreprises...) ;

→ des actions de sensibilisation ou de formation (journées portes ouvertes, stages d'immersion, journées du patrimoine, semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin, semaine de l'économie sociale et solidaire, semaine du goût, l'usine extraordinaire...) ;

→ des actions d'immersion en milieu professionnel lors de séquences d'observation ou de formation (semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, sélection régionale et finale nationale des olympiades des métiers ...)

→ des projets accompagnés par des représentants du monde économique (enquêtes, reportages sur les métiers, mini-entreprises...) ;

→ des visites, des stages et des périodes de formation en milieu professionnel, qui participent à cette découverte des métiers et des formations (salons, forums des métiers, concours général des métiers...).

Autant d'occasions de découvrir l'ensemble des activités économiques, industrielles, l'ensemble des métiers, des activités et des services ou fonctions qui concourent à l'activité d'une TPE, PME/PMI, d'une association, d'un commerce... : de la conception de produits ou services, à la fabrication ou réalisation, en passant par les étapes de commercialisation, de distribution, de vente intégrant les préoccupations de normes, de développement durable, de développement de compétences.

FICHE 15

Impliquer tous les enseignements dans la découverte des métiers et voies de formations professionnelles.



Dans cette fiche

Parcours Avenir

Contribution de tous les enseignements à la découverte des métiers et des formations professionnelles

Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI)

Rappels sur la spécificité du cycle 4, sur la contribution des enseignements,

Choix de supports permettant les croisements entre disciplines



Références

► Les programmes en vigueur sont ceux du collège et relatifs au cycle 4, cycle des approfondissements. BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015. Texte consolidé par de nouvelles dispositions publiées au BOEN n°30 du 26 juillet 2018.

► Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015 Parcours Avenir

Tous les enseignements contribuent collectivement à la découverte des métiers et des formations professionnelles.

Le contenu de la découverte des métiers et des formations professionnelles prend appui sur le référentiel du parcours avenir au collège (principales compétences et connaissances associées - Démarches possibles - Liens avec le socle commun).

La découverte des métiers et des formations professionnelles doit permettre à l'élève de développer son ambition sociale et scolaire et de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel en constante évolution.

L'élève s'informe des possibilités de formation et des voies d'accès aux divers champs professionnels qui s'offrent à lui après le collège : il découvre la complexité de toute activité professionnelle, des savoirs et de l'expérience qu'elle requiert. Son engagement dans un projet individuel ou collectif est favorisé en suscitant sa créativité.

L'enseignement de la découverte des métiers et des formations professionnelles est planifié sur l'ensemble de l'année. Il s'inscrit dans une construction, une mise en œuvre, un suivi et une évaluation menés collectivement par les équipes pédagogique et éducative au travers de différents temps d'enseignement et notamment dans le cadre d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire).

Ressources parcours avenir :

<http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>

EPI : exemples de mise en œuvre :

<http://eduscol.education.fr/cid108061/epi-mise-en-oeuvre.html>

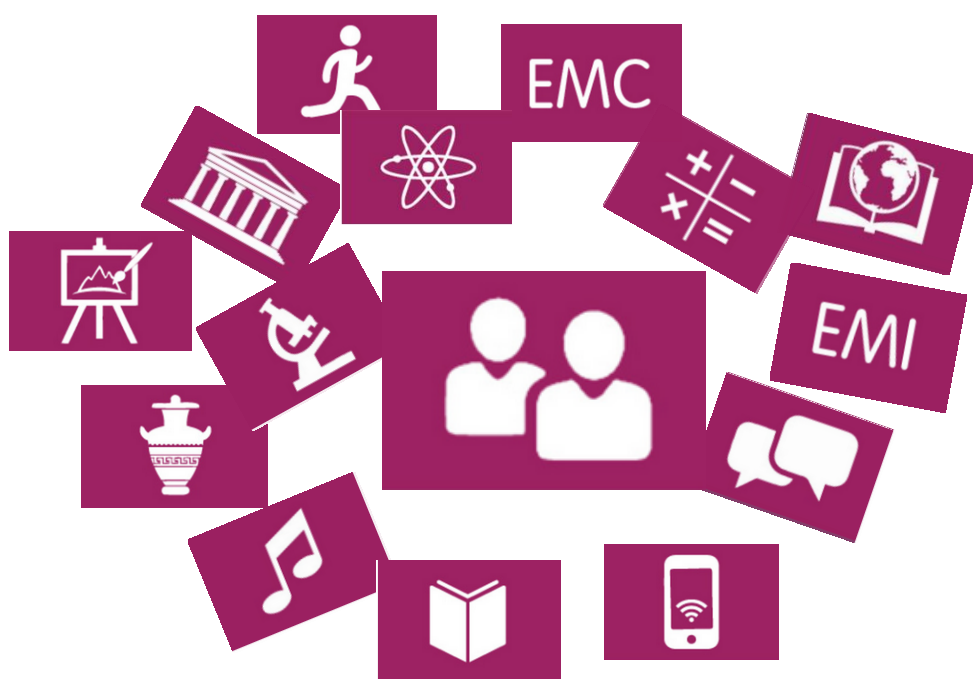
Impliquer tous les enseignements

Dans le cadre de la découverte professionnelle des métiers et des formations, l'ensemble des disciplines vise à accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences disciplinaires, transversales, spécifiques nécessaires pour s'orienter tout au long de la vie en favorisant une démarche active et l'élaboration de choix positifs et réfléchis.

Chaque enseignant **identifiera**, dans l'enseignement qui le concerne et présenté dans le volet 3 du programme du cycle 4 en vigueur, les **thèmes, les compétences, les activités**, qu'il est judicieux de sélectionner, en **cohérence** avec sa progression, le projet pédagogique de la classe, la ou les séquences de **découverte professionnelle** des métiers et des voies de formations professionnelles (qui peut être un stage ou une immersion) programmées sur le calendrier scolaire.

Construire ensemble

La contribution des disciplines est requise pour l'enseignement de **découverte** des métiers et des formations professionnelles, que ce soit en amont, en aval ou en appui de ces séquences.



Une proposition de frame pour construire une séquence en équipe pluridisciplinaire et ne rien oublier

TITRE de la séquence		Intervenants
1- Description synthétique de la séquence de découverte professionnelle des métiers et des voies de formation		
2- Une problématique, un thème commun		
3- Le projet expliqué aux élèves : • Objets communs d'étude entre les différentes disciplines • Sens et intérêt du travail : lien explicité avec la découverte professionnelle des métiers et des voies de formations professionnelles • Activités envisagées / par discipline		
4- Définition du ou des objectifs généraux : • Sensibiliser aux stéréotypes, ... • Découvrir des métiers inconnus, enrichir ses représentations, ... • S'engager dans un projet individuel ou collectif • S'initier au processus créatif • Se questionner individuellement ou collectivement • Prendre conscience de ses propres limites • Autre		
5- Objectifs du parcours avenir retenus • Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel • Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative • Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle		6- Identification des compétences du socle travaillées • D1- Langages pour penser et communiquer • D2- Méthodes et outils pour apprendre • D3- La formation de la personne et du citoyen • D4- Systèmes naturels et systèmes techniques • D5- Les représentations du monde
7- Identification des compétences disciplinaires à travailler retenues, des thématiques des programmes disciplinaires ou directement liées à l'apprentissage des élèves		
8- Organisation de la séquence • Durée / répartition et succession des séances / positionnement dans l'année • Intervenants, partenaires • Identification des croisements disciplinaires avec la découverte professionnelle des métiers et des voies de formation • Utilisation de FOLIOS • Utilisation du numérique pour apprendre		9- Mise en œuvre et progression • Description des séances (situations, activités, ressources etc.) sans exhaustivité • Modalités pédagogiques : travail en parallèle, co-intervention, co-enseignement, mise en commun de productions ... • Ressources mobilisées – Supports • Trace/synthèse de la séquence pour chaque élève
10- Présentation et explicitation de la ou des productions finales attendues en cohérence avec les compétences travaillées		
11- Modalités d'évaluation et critères de réussite : évaluation individuelle ou collective, évaluation formative, formatrice, sommative ; appréciation des acquis des élèves par les disciplines		
12- Si c'était à refaire : constats (points positifs, points à améliorer), analyse, propositions.		

FICHE 16

Aborder en concertation l'enseignement de sciences et technologie



Dans cette fiche

**Attentes et recommandations
pour l'enseignement de
sciences et technologie**

*Rappels sur la spécificité
du cycle 4, sur les
contributions des
enseignements, sur les
programmes de sciences
et technologie
Choix de supports
permettant les croisements
entre disciplines*

Programme du cycle 4

En vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 2018-2019



Références

- Les programmes en vigueur sont ceux du collège et relatifs au cycle 4, cycle des approfondissements. BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015. Texte consolidé par de nouvelles dispositions publiées au BOEN n°30 du 26 juillet 2018.

Volet 1 : spécificités du cycle des approfondissements (extraits)

Activités disciplinaires et interdisciplinaires, passage d'un langage à un autre, choix d'un mode de langage adapté à différentes situations : langue française, langages scientifiques, langues vivantes, expression corporelle ou artistique, esprit de responsabilité, d'entreprendre et de coopérer, respect des normes, culture commune, pensée personnelle

Volet 2 : contributions essentielles des différents enseignements au socle commun (extraits)

Domaine 1 : « Les langages pour penser et communiquer » : (...), comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques (...)

Domaine 2 : « Les méthodes et outils pour apprendre » : (...), les sciences et technologies contribuent de façon majeure à la maîtrise des outils numériques (...)

Domaine 3 : « La formation de la personne et du citoyen » : (...), toutes les disciplines visent à étayer et à élargir les modes de raisonnement et les démonstrations (...), Les disciplines scientifiques et technologiques notamment peuvent s'engager dans des démarches de conception, de création de prototypes, dans des activités manuelles, individuelles ou collectives, des démarches de projet, d'entrepreneuriat (...)

Domaine 4 : « Les systèmes naturels, les systèmes techniques » : (...) histoire des sciences en liaison avec l'histoire des sociétés humaines (...), décrire et expliquer des phénomènes naturels (...) des objets et des systèmes techniques répondant à des besoins, des usages existants (...) représenter, modéliser et appréhender la complexité du monde (...) relier les applications technologiques aux savoirs et les progrès technologiques aux avancées dans les connaissances scientifiques (...) adopter un comportement responsable(...)

Domaine 5 : « Les représentations du monde et de l'activité humaine... » En développant leur culture scientifique et technologique, les élèves comprennent l'existence de liens étroits entre les sciences, les technologies et les sociétés, ils apprennent à (...) évaluer les effets et la durabilité des innovations, notamment celles liées au numérique(...) S'approprier l'organisation et le fonctionnement des sociétés passe par la connaissance des processus par lesquels ils se construisent. (...) Se représenter le monde dans sa complexité et ses processus passe par des réalisations de projets. (...) La technologie forme aux compromis nécessaires pour faire évoluer les objets et systèmes techniques actuels (...)

Volet 3 : les programmes de sciences et technologie :

Physique-chimie
Les objectifs de formation du cycle 4 en physique et chimie s'organisent autour de quatre thèmes : • organisation et transformations de la matière • mouvements et interactions • l'énergie et ses conversions • des signaux pour observer et communiquer Ces thèmes forment l'ossature d'une lecture scientifique du monde naturel, ils participent de la culture scientifique et technique, ils permettent d'appréhender la grande variété et l'évolution des métiers et des formations ainsi que les enjeux économiques en relation avec les sciences.
Sciences de la vie et de la terre
Les objectifs de formation du cycle 4 en sciences de la vie et de la Terre s'organisent autour de trois grandes thématiques : • la planète Terre, l'environnement et l'action humaine ; • le vivant et son évolution ; • le corps humain et la santé. Le programme de sciences de la vie et de la Terre fait ainsi écho aux programmes de physique-chimie et de technologie du cycle 4, et s'articule avec d'autres disciplines pour donner une vision scientifique de la réalité. Elles apportent un regard particulier, à côté et en complément d'autres regards, pour enrichir les approches éthiques des questions vives de la société.
Technologie
Les objectifs de formation du cycle 4 en technologie s'organisent autour de trois grandes thématiques issues des trois dimensions (ingénierie-design ; socio-culturelle ; scientifique) : • le design, l'innovation, la créativité ; • les objets techniques, les services et les changements induits dans la société ; • la modélisation et la simulation des objets techniques. Ces trois thématiques sont indissociables. Le programme de technologie fait ainsi écho aux programmes de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre et s'articule avec d'autres disciplines pour permettre aux élèves d'accéder à une vision élargie de la réalité. En outre, un enseignement d'informatique, est dispensé à la fois dans le cadre des mathématiques et de la technologie.
Thèmes pouvant être travaillés en commun entre et avec les autres disciplines
<i>Alimentation ; sports, sciences et technologies ; santé ; météorologie et climatologie ; énergies ; biodiversité ; biotechnologies ; arts et chimie, arts et paysages ; arts et technologies ; architectures ; évolution des métiers techniques ; transition écologique et développement durable ; sécurité ; information et communication ; gestion des ressources ; recyclage des matériaux (...)</i>

En 3e prépa-métiers, privilégier des supports d'études permettant une approche commune ou croisée entre enseignements

Sujet zéro DNB série professionnelle, 2017

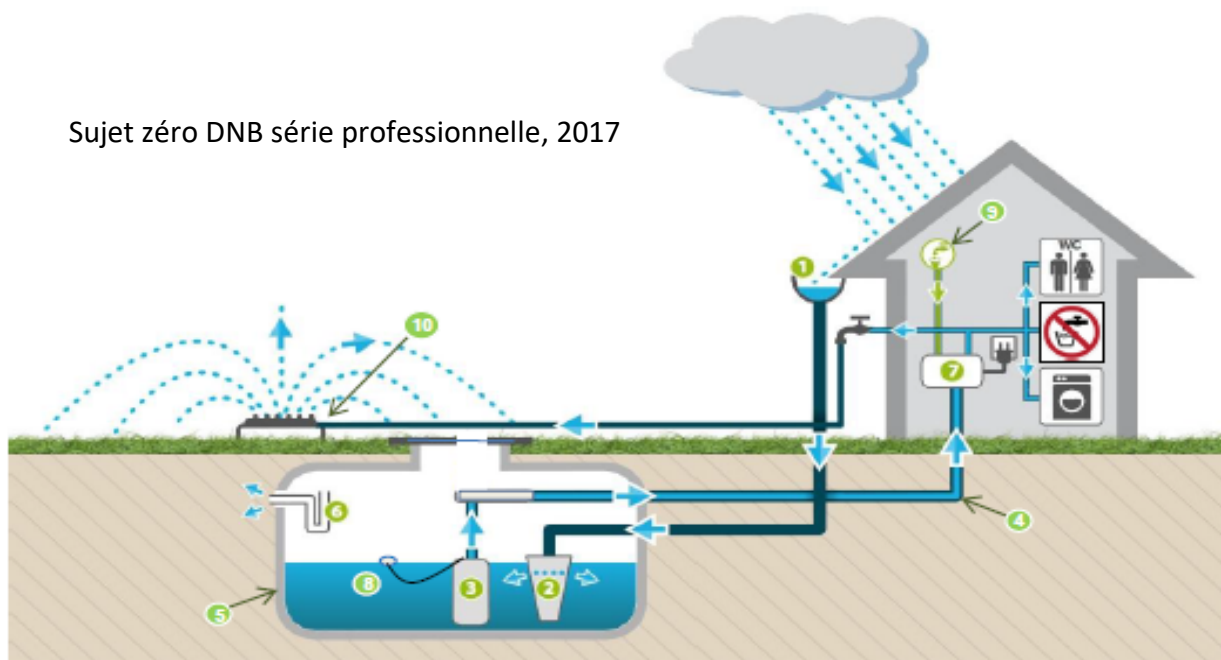


Figure 1 : Installation technique de récupération et de distribution d'eau de pluie.

Source : www.tendance-travaux.fr

Sciences de la vie et de la terre	Physique-Chimie	Technologie
• Étude des micro-organismes, sources de pollution et de contamination : proposer une méthode pour éviter la prolifération des micro-organismes, expliquer les réactions qui permettent à l'organisme de se préserver des micro-organismes pathogènes • Absorption, système digestif : expliquer le devenir des aliments dans le tube digestif	• Propriétés acidobasiques : Identifier le caractère acide ou basique d'une solution par mesure du PH, comparaison du pH entre une eau potable et une eau de pluie • Transformation chimique : Utiliser une équation de réaction chimique fournie pour décrire une transformation chimique. • Propriété du signal (ultra-sons pour la mesure de la hauteur d'eau) : décrire les conditions de propagation d'un son, relier la distance parcourue par un son à la durée.	• Identifier un besoin • Identifier les contraintes, normes et règlements • Associer des solutions techniques à des fonctions • Analyser le fonctionnement d'un objet, • Identifier les composants qui constituent les chaînes d'énergies, d'information • Décrire la fonction des objets • Mesure des grandeurs de manière directe, indirecte, nature du signal • Écrire, mettre au point et exécuter un programme

Dans le cadre d'une visite d'un site industriel ou d'une formation professionnelle en lien avec le traitement de l'eau par exemple, ces contenus pourront être développés dans le cadre des séances consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des voies de formations.

Mathématiques + consolidation : analyser une facture d'eau, déterminer la consommation en eau potable d'une famille en fonction des usages domestiques (douche, bain, lavage du linge, arrosage du jardin...) et de la composition de la famille, comparer ces besoins en litres avec le niveau de remplissage (plein, $\frac{3}{4}$ plein, plein à $\frac{1}{2}$, plein à $\frac{1}{4}$ de sa contenance)...

Un modèle de fiche à compléter pour aborder de façon concertée les différents enseignements (sciences et technologie, DMFP, enseignements généraux...)

Les activités et/ou le projet mené en découverte professionnelle avec le repérage des compétences du parcours avenir

Les contenus pouvant être traités ou abordés, en lien, par les autres disciplines : ici en physique-chimie

Les contenus pouvant être traités ou abordés, en lien, par les autres disciplines : ici les sciences et vie de la terre

Découverte professionnelle : décrire le contexte et les activités de découverte des métiers des élèves, les résultats attendus		
Permettre à l'élève de découvrir le monde professionnel et économique	Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative	Permettre à l'élève de développer son projet d'orientation scolaire et professionnelle
☒ Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel	☐ S'engager dans un projet collectif ou individuel	☒ Découvrir les possibilités de formation et les voies d'accès au monde économique et professionnel
☒ Prendre conscience que le monde économique et professionnel est en constante évolution	☐ S'initier au processus créatif	☒ Dépasser les stéréotypes et les représentations liées aux métiers
		☒ Construire son projet de formation et d'orientation

SCIENCES et TECHNOLOGIES		
Physique chimie : <i>Décrire les compétences travaillées et points du programme abordé</i> organisation et transformations de la matière mouvements et interactions l'énergie et ses conversions des signaux pour observer et communiquer	TECHNOLOGIE : <i>décrire les objets, techniques ou environnements technologiques que les élèves étudient</i> <i>Préciser les dimensions étudiées</i> <i>Décrire les compétences travaillées et points du programme abordé</i> design, innovation et créativité les objets et/ou les systèmes, les services techniques et les changements induits dans la société et le monde professionnel programmation et informatique	Sciences de la vie et de la terre : <i>Décrire les compétences travaillées et points du programme abordé</i> la planète Terre, l'environnement et l'action humaine ; le vivant et son évolution ; le corps humain et la santé.

Décrire les thèmes abordés	Découverte professionnelle : les élèves découvrent à la suite • Le métier de •
----------------------------	---

Les objets techniques étudiés en technologie , les contenus pouvant être abordés au regard des attendus de fin de cycle et en lien avec les autres disciplines et environnements professionnels découverts

Les contenus, les questions pouvant être abordés et traités en consolidation ou dans le cadre des autres enseignements

Les interventions, visites, stages, partenariats pouvant être initiés (en amont, en aval de la séquence) pour conforter la découverte de différents métiers

FICHE 17

Mettre en œuvre la découverte professionnelle en entreprise

Faire découvrir les métiers aux élèves de 3e PRÉPA MÉTIERS hors de la classe

Dans cette fiche

La découverte professionnelle en entreprise en classe 3e PRÉPA Métiers

Rappels sur les attendus de la découverte professionnelle en entreprise

Exemples de projet permettant de proposer un continuum des apprentissages en lien avec la découverte des métiers et des formations



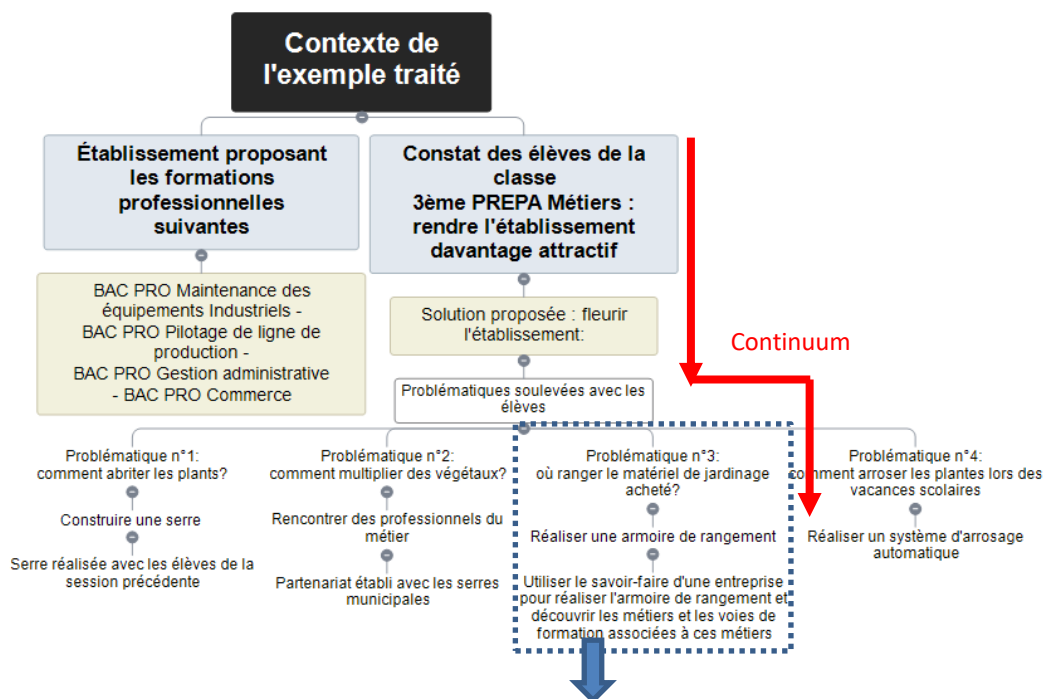
La découverte professionnelle en entreprise est destinée à faire appréhender concrètement aux élèves de troisième PRÉPA METIERS le monde professionnel, les métiers et par la suite les diplômes et les formations qui y mènent. Encadrés par une équipe éducative pluridisciplinaire (enseignants, documentaliste, conseiller principal d'éducation, psychologue de l'Éducation nationale - orientation scolaire, etc.) les élèves vont découvrir des métiers, différentes formes d'organisation du travail par la recherche et l'analyse de documents et de ressources, la rencontre avec des professionnels, l'observation de situations du travail.

La rencontre avec les professionnels est un moment privilégié, source de richesses humaines et professionnelles. Les activités pédagogiques, qui en découlent, pourront porter sur l'exploitation de documents d'entreprises, constitution de dossiers de synthèse à partir des informations collectées, préparation des entretiens, interviews de professionnels qui expliquent leur métier, réalisation de reportages sur les métiers, présentation des recherches, analyse de la mise en œuvre de la sécurité au sein de l'entreprise.

Au cours des différentes séquences au sein de l'entreprise, les élèves pourront observer les gestes techniques, appréhender les techniques spécifiques en respectant la réglementation en vigueur. On privilégiera la démarche de projet permettant de garantir un fil conducteur des apprentissages, suscitant ainsi le besoin, la nécessité de disposer d'un socle de connaissances et de compétences mobilisées en situation dans un environnement professionnel spécifique. Un calendrier prévisionnel des rencontres doit être établi. Des liens entre la découverte des métiers et les autres enseignements dont l'enseignement de la technologie pourront être établis.

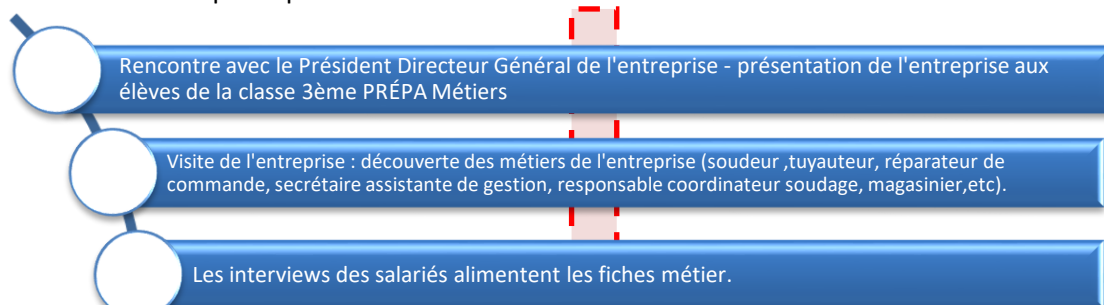
► La classe de 3e PRÉPA Métiers est régie par la réglementation relative à **l'interdiction de déroger aux travaux interdits et réglementés des jeunes travailleurs de moins de 18 ans** (décret n°2015-443 du 17 avril 2015). **Les élèves de 3e PRÉPA MÉTIERS ne sont en effet pas dans le cadre d'une formation professionnalisante.**

Un exemple de projet permettant de mettre en œuvre la découverte professionnelle en entreprise



Partenariat établissement – entreprise de chaudronnerie industrielle

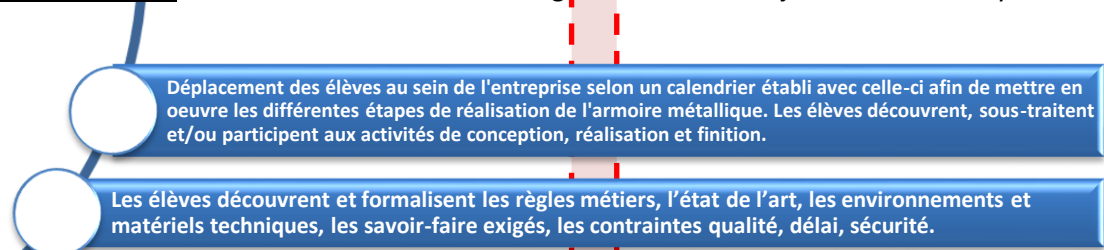
Première partie : découverte de l'entreprise, son marché, ses produits, ses compétences et découverte des métiers de l'entreprise qui contribuent à sa réussite.



Calendrier des rencontres



Deuxième partie : réalisation de l'armoire de rangement d'outils de jardin avec les moyens de l'entreprise.



Liens avec l'enseignement de la technologie, la physique, la chimie, les sciences de la vie et de la Terre

continuum des apprentissages dans et hors la classe

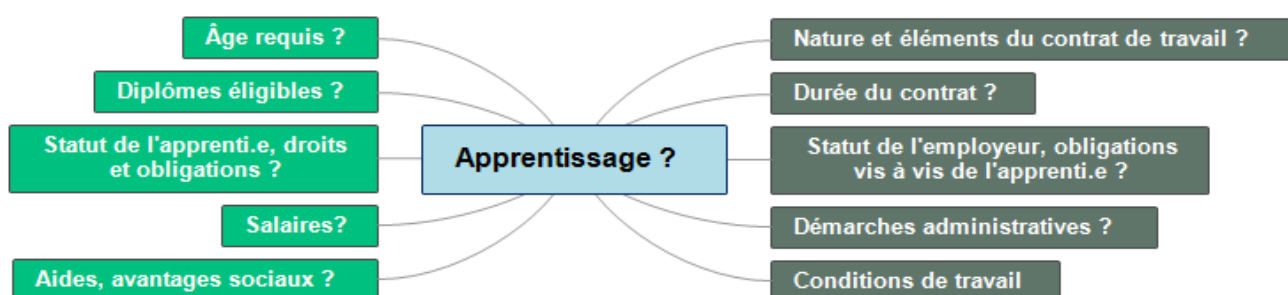
Un projet conçu au lycée, réalisé avec les moyens et ressources humaines et matérielles de l'entreprise



FICHE 18

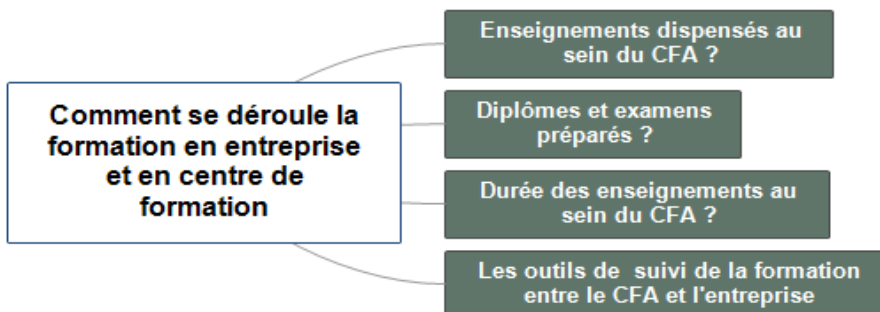
Découvrir l'apprentissage

Faire découvrir l'apprentissage aux élèves de 3^e PRÉPA MÉTIERS



Dans cette fiche

Éléments pour faire découvrir
l'apprentissage aux élèves de
3^e PRÉPA MÉTIERS



Le contrat d'apprentissage

*Rappels sur le contrat
d'apprentissage*

*Modalités pour faire
découvrir l'apprentissage
aux élèves
de 3^e PRÉPA MÉTIERS*

► Le « **contrat d'apprentissage** » est un **contrat de travail** qui permet à un jeune, d'alterner entre des périodes de travail en entreprise rémunérées et des études dans un centre de formation des apprentis (CFA). Il offre aux jeunes l'opportunité d'acquérir des compétences et de l'expérience professionnelle tout en préparant un diplôme. Conclu avec l'employeur une fois l'apprenti inscrit dans un CFA, **il s'agit d'un contrat de travail et de modalités d'apprentissage et de formations spécifiques à faire découvrir aux élèves de 3^e PRÉPA MÉTIERS.**

Différentes possibilités et modalités de découverte à organiser au fil du temps :

- Premier temps : visiter un ou des CFA, rencontrer les équipes de direction, éducatives et pédagogiques.
- Deuxième temps : rencontrer, observer et échanger avec des apprentis en formation au sein du CFA.
- Troisième temps : découvrir les conditions de travail, échanger avec des apprentis à l'occasion d'une immersion, d'un stage en milieu professionnel.
- Quatrième temps : se préparer, le cas échéant, à poursuivre ses études dans le cadre de l'apprentissage.

➔ **Tout au long de l'année : alimenter le portfolio numérique FOLIOS avec les renseignements obtenus au cours de ces différents temps de rencontre et d'échanges.**

Accompagner l'élève dans son projet de poursuivre ses études dans le cadre de l'apprentissage :



Trouver la bonne entreprise ?

Trouver une entreprise d'accueil est un impératif pour commencer sa formation en alternance. **Comme pour une recherche d'emploi, des démarches à multiplier dans un calendrier serré pour trouver l'entreprise.**



Choisir son établissement de formation

En principe, l'inscription dans un centre de formation en alternance ne se fait qu'après avoir trouvé une entreprise. Dans la pratique, les jeunes commencent souvent par contacter les établissements. **Identifier le CFA qui répond au projet d'une formation par apprentissage. Constituer le dossier de candidature.**



Organiser sa candidature

La signature d'un contrat avec une entreprise d'accueil est une étape essentielle pour ceux qui font le choix de l'alternance. Cela conditionne l'admission au sein de la formation en apprentissage et l'obtention du diplôme. **Les démarches à entamer plusieurs mois à l'avance.**



Préparer l'entretien d'embauche

Après avoir décroché un entretien pour un contrat en alternance, reste à convaincre maintenant le recruteur. **Des conseils pour le réussir.**

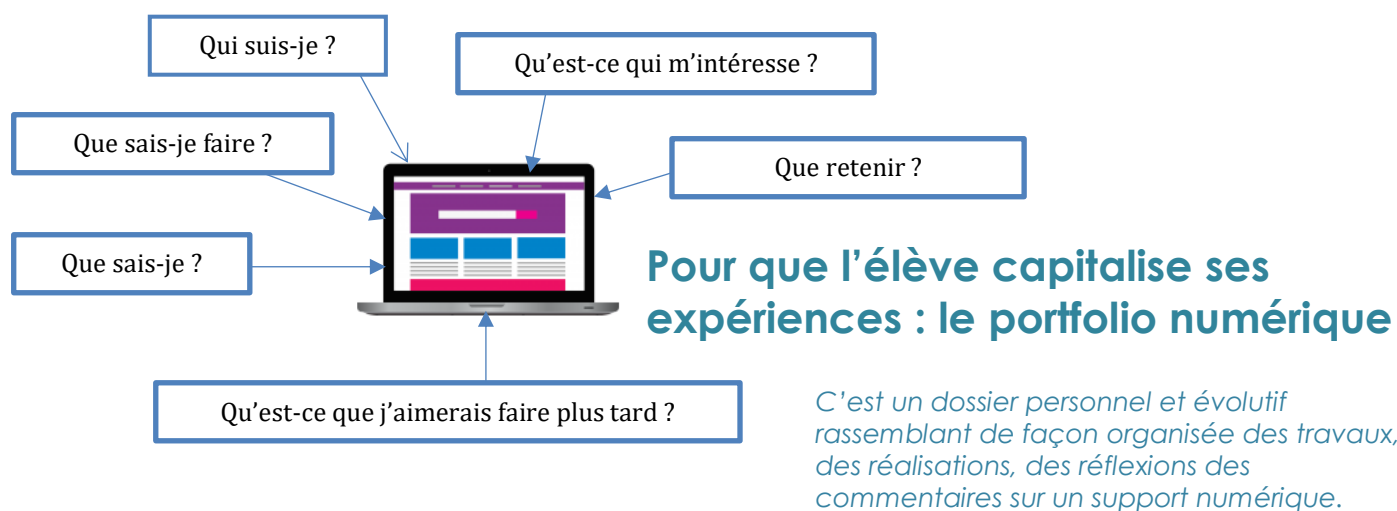
Site à consulter : Des conseils pratiques pour décrocher son contrat : <http://www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Alternance/Alternance-conseils-pratiques-pour-decrocher-un-contrat>

Mobilité des apprentis

Le programme européen "Erasmus +" offre aux apprentis la possibilité d'effectuer des stages dans une entreprise d'un autre État membre de l'Union européenne.

FICHE 19

Instaurer le Portfolio numérique « Folios » pour chaque élève



Dans cette fiche

Éléments pour accompagner les élèves dans la réalisation de leur portfolio numérique tout au long de l'année

Recommandations pour assurer la pérennité de cette démarche quand l'élève devient lycéen

Un outil à privilégier : « Folios » (outil gratuit proposé par l'Onisep)

- Folios vise à valoriser les expériences et compétences scolaires et extrascolaires des élèves et à leur permettre de s'approprier leur propre parcours, d'en garder une traçabilité dans le temps et de développer une forme d'autonomie dans leurs apprentissages ;
- Le chef d'établissement, les enseignants, les représentants légaux, les partenaires ont accès à cet espace pour travailler avec l'élève et suivre l'évolution de sa réflexion, de son parcours d'orientation.



FOLIOS : au service des apprentissages et de la découverte des métiers et des formations professionnelles pour que l'élève puisse :

- ▶ **recueillir** de l'information sur sa personnalité, ses préférences et ses forces ; faire l'inventaire de ses compétences et habiletés ; rédiger des énoncés appuyant ses déclarations ;
- ▶ **recueillir** des informations sur des secteurs d'activité, des métiers, des postes de travail ... ;
- ▶ **identifier** ses compétences, ses centres d'intérêt, les métiers qui lui plaisent, qui l'intéressent et rechercher et synthétiser leurs caractéristiques en lien avec ses préférences
- ▶ **rendre compte** des observations, de la découverte en situation d'un ou plusieurs métiers ou secteurs d'activités en réalisant un stage en entreprise et/ou une immersion dans un établissement (LEGT, LP) ou centre de formation initiale sous statut scolaire ou par apprentissage (CFA);
- ▶ **formaliser** ses échanges lors de rencontres avec des professionnels, des élèves, des étudiants, des apprentis et ainsi enrichir ses informations sur l'actualité de ces métiers, l'insertion professionnelle.... ;

mais aussi pour :

- ▶ **permettre** à l'élève d'enregistrer les grandes étapes de son projet d'orientation, notamment les démarches qu'il aura à effectuer pour son orientation et inscription dans un EPLE, pour anticiper la signature d'un contrat d'apprentissage ;
- ▶ **permettre** à l'élève d'organiser (sommaire) et de classer dans son portfolio toutes ces informations recueillies, ses observations, productions, analyses, mais aussi les documents professionnels réunis, les attestations obtenues ;
- ▶ **permettre** aux professeurs de suivre, d'évaluer régulièrement ses compétences et aptitudes ;
- ▶ en fin de période, trimestre ou semestre, **permettre** à l'élève, avec ses professeurs et ses représentants légaux de réaliser un bilan et compléter sa fiche d'orientation
- ▶ permettre ainsi à l'élève de s'auto-évaluer ;

Après la classe de 3 PRÉPA MÉTIERS

- ▶ Ne pas oublier que renseigner ce type de portfolio est un processus continu. Au fur et à mesure que l'élève progresse dans sa formation et ses activités de découverte des métiers et des formations professionnelles, il note avec précision ce qu'il fait et ce qu'il apprend, ainsi que les sources d'information qu'il pourra de nouveau consulter. Ces renseignements seront précieux pour faire évoluer son projet personnel.
- ▶ Il pourra aussi les utiliser comme justification durant le processus d'évaluation et de reconnaissance de ses acquis

Références

- ▶ <https://youtu.be/UrJt3vNUMY>
- ▶ <https://folios.onisep.fr/>

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE : UN COLLÈGE OU UN LYCÉE SIÈGE D'UNE TROISIÈME PRÉPA-MÉTIER ET UN COLLÈGE, UN LYCÉE OU UN CFA

La présente convention est établie entre :

Le collège/Lycée¹ où est implantée la troisième prépa-métiers :

représenté par :

Et :

Le collège/Lycée/CFA¹ partenaire :

représenté par :

¹ Entourer la mention exacte

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention

La présente convention est destinée à définir les modalités pédagogiques et d'organisation des enseignements de la troisième prépa-métiers.

À travers celle-ci, les établissements signataires s'engagent à :

- dispenser les enseignements conformément aux programmes du cycle 4 ;
- préparer les élèves aux DNB ;
- soutenir les innovations pédagogiques ;
- prévoir des modalités d'accueil des élèves ;
- accompagner les élèves dans leurs projets de formation.

Article 2 : contenu de la convention

La collaboration des équipes pédagogiques des deux établissements repose sur une liste d'actions et/ou d'aménagements dans les domaines suivants :

- mise en œuvre des programmes du cycle 4 (avec définition des CSD/CSR nécessaires) ;
- suivi des progrès des élèves en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture et mettre en œuvre des moyens de remédiations ;
- information de tous les élèves de prépa métiers sur les parcours de formations ;
- plan d'accompagnement des élèves en lien avec leur projet ;
- organisation de la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles ;
- concertation et/ou co-intervention entre équipes des deux établissements ;
- élaboration de projets communs ;
- autres initiatives.

Un descriptif synthétique de ces actions est annexé à la présente convention. Afin de tenir compte de l'efficacité du dispositif, une mise à jour annuelle de cette liste d'actions pourra être proposée et validée par les deux parties.

Article 3 : mise en œuvre de la convention et statut de l'élève

La mise en œuvre du partenariat doit nécessairement s'appuyer sur le droit commun des établissements (heures d'accompagnement personnalisé, programmes, enseignements communs et complémentaires, des séquences d'observation et des stages en milieu professionnel) et doit être travaillée en lien avec des partenariats, dont les collectivités locales, les entreprises privées, les associations, les CFA...

L'organisation retenue fera l'objet d'une communication détaillée à l'avance aux responsables légaux. Ces derniers remettront un justificatif de responsabilité civile.

Le lycée ou le collège siège assure la responsabilité des activités qui se déroulent dans ses locaux ou pendant les horaires scolaires.

Dans le cas où des actions se déroulent dans l'établissement d'accueil, les élèves restent sous l'autorité du chef d'établissement siège et sont soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil. L'établissement siège assure également la responsabilité concernant les trajets et les activités qui se déroulent au sein de l'établissement d'accueil. Le contrôle de présence des élèves aux activités du programme est systématique ainsi qu'un appel aux responsables légaux en cas d'absence.

Seul l'établissement siège est compétent en matière disciplinaire.

Article 4 : suivi de la convention

Par établissement, il est désigné un référent chargé de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi de la convention

La mission des référents consiste à :

- accompagner la mise en place de la convention, puis du plan d'action ;
- suivre les élèves pendant la durée de la convention (en collaboration avec les équipes pédagogiques) ;
- dresser le bilan annuel des actions.

Nom, Fonction du référent :

de l'établissement siège :

de l'établissement d'accueil :

Article 5 : évaluation du partenariat

Un dispositif d'évaluation de la convention est mis en place par les référents des deux établissements afin d'estimer les apports en terme pédagogique et en termes de réussite au DNB. L'évaluation propose toute amélioration souhaitable du dispositif et pourra judicieusement s'appuyer sur la démarche qualité Qualeduc.

Article 6 : durée de la convention

La présente convention est établie pour trois années scolaires à compter de la date de signature. Elle peut être dénoncée par l'une des parties par anticipation six mois avant l'échéance scolaire annuelle par courrier en recommandé avec accusé de réception (RAR).

Article 7 : entrée en vigueur de la convention

La présente convention entre en vigueur pour les parties à compter de la date de signature.

Fait à....., le.....

Le chef de l'établissement siège de la troisième
prépa-métiers

Le chef de l'établissement partenaire

Madame/Monsieur.....

Madame/Monsieur.....

Fait en (autant d'exemplaires originaux que de signataires) et un exemplaire pour le rectorat de l'académie à adresser au secrétariat des inspecteurs.

ANNEXE : LISTE DES AMÉNAGEMENTS ET ACTIONS CONDUITS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION
DE PARTENARIAT

DOMAINE	ACTIONS PROPOSÉES
Information de tous les élèves de prépa-métiers sur les parcours de formations	
Plan d'accompagnement des élèves en lien avec leur projet	
Mise en œuvre des programmes du cycle 4 (définition des CSD/CSR nécessaires)	
Suivi des progrès des élèves en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture et mettre en œuvre des moyens de remédiations	
Concertation et/ou co-intervention entre équipes des différents établissements	
Élaboration de projets communs	
Autres initiatives	

Observation(s) IA/IPR Nom, Prénom : Discipline :	Observation(s) IEN Nom, Prénom : Discipline :

Visa des IA-IPR et IEN référents auprès des chefs d'établissement avant proposition au CA des établissements concernés